

2025 FORMATIONS
INTER-
ENTREPRISES



**STRATÉGIE, PILOTAGE,
MANAGEMENT,
RH, JURIDIQUE
ET ASSURANCES**

STRATÉGIE ET PILOTAGE
RESTRUCTURATION, REGROUPEMENT ET FUSION
RESSOURCES HUMAINES ET DROIT SOCIAL
MANAGER DES ÉQUIPES ET PILOTER DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS
JURIDIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES
ASSURANCES
ADMINISTRER UN ORGANISME

Sommaire

Vos formatrices et formateurs	4
Mode d'emploi	5
STRATÉGIE ET PILOTAGE	
C0376 Pourquoi et comment appliquer la taxonomie verte européenne pour un bailleur social ?	6
C0384 Pourquoi et comment appliquer la CSRD en tant que bailleur social	7
C0372 Atelier d'adaptation au changement climatique : comment en tirer parti pour son organisme ?	8
C0373 Comment concevoir et piloter une stratégie RSE performante	9
C0402 Communiquer efficacement sur sa démarche environnementale	10
C0317 Adopter une stratégie et une politique d'achats éco-responsables	11
C0329 Mettre en place un système de qualité globale au sein des OLS	12
C0292 Accompagner son équipe aux changements	13
C0390 L'Intelligence artificielle dans la stratégie d'un organisme	14
C0174 Quelle stratégie de la Maîtrise d'Ouvrage après la loi ELAN : nouveaux créneaux de développement et montages alternatifs	15
C0175 Comment maîtriser vos acquisitions en VEFA ?	16
C0293 Décryptage pratique de la Réglementation Environnementale 2020	17
C0016 Les clés pour développer des dispositifs d'habitat partagé dédiés aux seniors	18
C0271 Vente Hlm : des enjeux stratégiques aux défis opérationnels	19
RESTRUCTURATION, REGROUPEMENT ET FUSION	
C0328 Les conventions réglementées dans les SAC	20
C0335 Les instances de gouvernance dans les sociétés de coordination	21
C0316 Mettre en place les comptes combinés dans les sociétés de coordination	22
C0079 Société de coordination : politique RH, conséquences juridiques et sociales	23
C0315 Stratégie achats dans une société de coordination	24
RESSOURCES HUMAINES ET DROIT SOCIAL	
C0082 L'essentiel des règles RH pour les responsables de site et directeurs d'agence	25
C0094 Connaitre et comprendre le statut de la FPT pour les nouveaux RH	26
C0087 Sensibilisation des collaborateurs et managers au handicap	27
C0093 Atelier paie	28
C0383 Manager les Risques Psychosociaux (RPS) et/ou Manager la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT)	29
C0333 Gérer les situations d'incapacité, maladie et inaptitude : salarié de droit privé	30
C0334 Gérer les situations d'incapacité, maladie et inaptitude : agent de droit public	31
C0079 Société de coordination : politique RH, conséquences juridiques et sociales	32
C0349 Préparation à la retraite : spécial agent public	33
C0344 Préparation à la retraite : salarié de droit privé	34
MANAGEMENT	
C0022 Manager une équipe avec efficacité dans le logement social	35
C0023 Maîtriser les techniques managériales : reconnaître et motiver son équipe	36
C0024 Maîtriser les techniques managériales : piloter le travail de son équipe	37
C0025 Maîtriser les techniques managériales : développer ses compétences relationnelles et sa communication managériale	38

C0026	Management transversal et pratiques collaboratives	39
C0020	Piloter l'activité de son unité	40
C0021	Piloter l'activité de l'agence	41
C0030	Animer une équipe terrain de proximité	42
C0033	Les fondamentaux de la gestion de projets	43
C0046	Les concepts financiers indispensables pour les responsables	44
C0289	Le tableau de bord : un outil de pilotage et d'aide à la décision	45
C0032	Techniques de commercialisation d'une opération locative	46

JURIDIQUE ET PREVENTION DES RISQUES

C0038	Les obligations administratives et leur gestion pratique en OPH	47
C0039	Les incontournables du métier d'assistant.e de direction en ESH	48
C0035	Comment identifier et prévenir les risques dans le logement social	49
C0377	Cybersécurité : enjeux, risques et obligations pour les directions des organismes de logement social	50
C0378	Cybersécurité appliquée aux personnels des directions de la gestion locative, sociale et de proximité	51
C0314	L'éthique et la déontologie dans un organisme de logement social	52
C0036	Le lanceur d'alerte dans l'habitat social	53
C0037	Prévenir le risque pénal des dirigeants et collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions	54
C0040	Contrôle interne : mise en place et moyens	55
C0017	La protection des données : l'application du règlement européen chez les bailleurs sociaux - module 1	56
C0018	La protection des données : l'application du règlement européen chez les bailleurs sociaux - module 2	57
C0041	Lutter contre la corruption : respecter la loi Sapin II et prévenir les risques	58

ASSURANCES

C0069	Gestion des assurances - niveau 1	59
C0070	Gestion des assurances - niveau 2	60
C0071	Gérer efficacement les sinistres de A à Z	61
C0072	L'assurance responsabilité civile	62
C0073	Aspects pratiques de l'assurance dommage ouvrage et de l'assurance construction	63
C0074	Gérer un sinistre dégâts des eaux : aspects techniques et assurance	64
C0313	Négocier les situations difficiles liées à l'assurance	65
C0286	Les assurances dans la copropriété	66

ADMINISTRER UN ORGANISME

C0043	Etre administrateur en organisme de logement social	67
C0044	L'administrateur et l'attribution de logement	68
	Modalités d'inscription	69
	Bulletin d'inscription	70

STRATÉGIE, PILOTAGE, MANAGEMENT, RH, JURIDIQUE ET ASSURANCES

VOS FORMATRICES ET FORMATEURS

- **Éric ARNAULT**
Dirigeant d'un cabinet de Conseil, d'étude et de formation. Intervenant spécialisé en stratégie des acteurs et politiques locales de l'habitat et en démarches et pratiques de concertation locative.
- **Daniel BOURGY**
Intervenant spécialisé en prise de parole, gestion de conflits, cohésion, performance et régulation d'équipe.
- **Thierry BECKERS**
Consultant-formateur Expert Retraite Habilité coach.
- **Thierry CURT**
Intervenant en assurance Habitat et Territoires Assurances.
- **Thomas de GIGORD**
20 ans d'expérience professionnelle dans les domaines des risques, du contrôle interne et de la conformité. Ancien Directeur d'une ESH sur ces fonctions et consultant auprès de nombreux bailleurs sociaux.
- **Solène DUTHOIT**
Intervenante en communication interne et externe, en commercialisation locative, management et connaissance du monde Hlm.
- **Pierre GUILLARD**
Ancien dirigeant en OPH, intervenant spécialisé en ingénierie d'opération, stratégie patrimoniale et connaissance du secteur du logement social.
- **Sophie IMBAULT**
Elle exerce son activité dans le domaine du droit public des affaires et du droit des sociétés propre aux organismes de logement social, plus particulièrement auprès de ces organismes, des fédérations professionnelles et acteurs institutionnels du secteur.
- **Géraldine LAURENT**
Ancienne dirigeante dans le logement social, Géraldine est consultante et formatrice spécialisée en direction de projets stratégiques, management et conduite du changement.
- **Éric LE COZ**
Plus de 25 ans d'expérience de Direction d'organisme de Logement Social. À la tête aujourd'hui d'un organisme Hlm pleinement investi dans le développement multi produit. Rigoureux et passionné.
- **Véronique MAINHARCK**
Consultante-formatrice, experte en management d'équipe et gestion de la proximité.
- **Sophie MARCOUX**
Directrice des achats dans une SAC, Sophie est consultante formatrice en achats et droit des marchés.
- **Lisa MARTINAUD**
Intervenante en formation et conseil sur les thématiques : communication, management, RH, thématiques commerciales, efficacité professionnelle. Ancienne DRH en entreprise.
- **Serge MAURY**
Expert en transformation digitale et gestion des risques IT dans un cabinet international, après 25 ans d'expérience dans le secteur de l'Habitat social. Passionné par l'innovation et la résolution des défis liés à la transformation des entreprises.
- **Sylvia MONTARON**
Dirigeante d'une société de conseil et de formation spécialisée dans la gestion des risques et la Responsabilité Sociétale des Entreprises. 25 ans d'expérience en gestion des risques, contrôle de gestion et contrôle interne en environnement régulé. Experte en gouvernance, reporting, communication et amélioration des processus.
- **Jean-Marie PARIS**
Ancien Directeur général en organisme, Jean-Marie est consultant-formateur sur les questions stratégiques du logement social.
- **Ludovic RENZI**
Formateur-consultant en communication, développement personnel et sur les sujets liés au RGPD et au contrôle interne.
- **Jean-François RANGAN**
Expert-comptable de formation, Jean-François est consultant formateur spécialisé en comptabilité dans les SAC.
- **Bastien RESSE**
Consultant-formateur, conférencier et spécialiste des questions environnementales, ancien directeur des affaires publiques et membre du Conseil Supérieur de l'Énergie.
- **Corinne ROUSSEAU**
20 ans d'expérience sur des postes de DRH en organisme de logement social, juriste, coach, intervenante sur les domaines RH et management.
- **Théa STERNITZKY**
Consultante-formatrice spécialisée en informatique et libertés et RGPD.



MODE D'EMPLOI

NOUVEAU STAGE



NOS PARTENAIRES

LE CODE

À rappeler lors de l'inscription.

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

/École de la
/Maîtrise
de l'Ouvrage
/Sociale

DES CARrières

2 JOURS

**PILOTAGE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION
HORS-SITE DE A À Z**

C0400

ENJEUX

Capable de réduire la durée de chantier et les nuisances tout en garantissant un haut niveau de qualité, la construction hors site (ou "construction industrialisée") est de plus en plus plébiscitée mais nécessite un réel changement d'approche. Cette formation vous permettra d'acquérir les éléments essentiels pour la mise en place d'un projet de construction neuve en hors site, de la planification de projet, de l'engagement des parties prenantes jusqu'aux pratiques de gestion efficaces adaptées aux besoins des bailleurs sociaux.

PUBLIC

Responsable de programmes, monteur ou chargé d'opérations et développeur. Responsable technique.

OBJECTIFS

- > identifier le concept de construction hors-site
- > analyser la pertinence pour un bailleur social de déployer cette approche sur un projet donné
- > identifier les spécificités de la construction HS et la réalisation d'un chantier.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Romain GERARD, Consultant formateur spécialisé en construction hors-site.

DATES 2025

19 et 20 mai 2025
15 et 16 septembre 2025
4 et 5 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Introduction I**
 - > présentation de la formation / tour de table / identification des attentes de chacun
- **Introduction à la construction hors site**
 - > qu'est-ce que la construction hors site ? Définition, historique, tendance
 - > avantages et limites, pourquoi choisir la construction hors site
 - > comprendre l'organisation de la filière et l'offre existante
- **Les spécificités de la construction hors site pour un bailleur social**
 - > identifier les enjeux et risques techniques spécifiques à ces procédés constructifs
 - > préfabrication en usine, étapes de fabrication clés
- **Gestion de projet dans la construction hors site**
 - > identification des nouveaux paramètres clés à intégrer dans la gestion de projet
 - > les outils et techniques spécifiques
- **Atelier : étude de cas**
 - > présentation d'un projet de construction hors site de logement social
 - > session interactive : Discussion sur les défis rencontrés et les solutions mises en œuvre
- **Construction Hors site et marchés publics**
 - > les spécificités en termes juridiques, techniques, normatifs et assurantiels
 - > quelle procédure d'achat, quelle organisation entre acteurs du projet ?
 - > discussion sur les normes et réglementations applicables à la construction hors site
 - > exploration des questions d'assurance et de responsabilité
- **Atelier : bailleurs sociaux, comment gérer les défis de la construction hors site ?**
 - > exercice pratique sur la gestion des défis techniques, normatifs et assurantiels dans un projet de construction hors site
- **Atelier : planification d'un projet de construction hors site pour un bailleur social.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1410 EUROS - 14 h de formation
Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.
Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

FORMATION INTER-ENTREPRISES - AFPOLS 2025 275

COORDONNÉES ASSISTANTE

Pour des informations plus détaillées.

POURQUOI ET COMMENT APPLIQUER LA TAXONOMIE VERTE EUROPÉENNE POUR UN BAILLEUR SOCIAL ?



ENJEUX

La taxonomie, classant les activités économiques selon leur impact environnemental, est un outil majeur au service de la transformation de l'économie vers le développement durable. La taxonomie est également une composante du reporting extra-financier (DPEF en France) qui élargit la durabilité aux critères sociaux et de gouvernance (ESG). Cette formation vous apporte des éléments pour préparer vos équipes et engager votre organisme dans la transition écologique et le faire valoir auprès de vos parties prenantes.

PUBLIC

Direction générale. Directeurs.
Responsables financiers ainsi que toute personne impliquée dans le processus d'élaboration du reporting de durabilité.

OBJECTIFS

- › se familiariser avec le règlement européen
- › identifier si votre organisme est assujéti
- › identifier les objectifs et les enjeux
- › repérer les impacts pour votre organisme
- › définir vos ICP - Indicateurs Clés de Performance
- › intégrer la taxonomie dans sa stratégie.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Pédagogie active faisant alterner de courts exposés, des quizz et des mises en situation permettant de faciliter l'apprentissage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Sylvia MONTARON, Consultante-formatrice spécialisée en RSE.

DATES CLASSE VIRTUELLE

6 et 7 mars matin 2025
2 et 3 juin matin 2025
18 et 19 septembre matin 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Maîtrise de la Taxonomie Verte Européenne**
 - › présentation du contexte du règlement
 - cadre réglementaire européen
 - définition et objectifs de la Taxonomie
 - importance dans la transition vers une économie durable
 - › exploration des notions de la Taxonomie
 - présentation des 6 objectifs environnementaux
 - définition de la notion d'activité "verte" et méthodologie d'identification
 - calcul des ICP (part du CA, CAPEX et OPEX) et modalités de reporting
- **Les enjeux de la Taxonomie dans le logement social**
 - › analyse des enjeux pour les bailleurs sociaux
 - forces / Faiblesses des bailleurs sociaux
 - opportunités / Menaces découlant du règlement
 - perspectives et impacts de l'évolution du cadre réglementaire pour les bailleurs sociaux
 - › challenges et défis potentiels à considérer
 - complexités réglementaires pour ceux qui y sont contraints
 - challenges liés à la transversalité du sujet
 - difficultés liées à la collecte et à la gestion des données
- **Identification des étapes clés pour mettre en œuvre la Taxonomie**
 - › intégration pratique de la Taxonomie dans la stratégie des bailleurs sociaux
 - évaluation de la maturité de l'organisme
 - estimation des impacts sur l'organisation
 - définition de la stratégie puis de la feuille de route à court, moyen et long terme
 - › méthode pour intégrer le règlement
 - déploiement d'un projet transversal avec une gouvernance engageant la direction
 - acculturation des parties prenantes à l'intégration des objectifs et critères de durabilité environnementale
 - ajustement des systèmes d'information et évolution ou conception des reportings.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1250 EUROS - 10,5 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0384**1,5 JOUR****STRATÉGIE ET PILOTAGE** STRATÉGIE ET PILOTAGE

POURQUOI ET COMMENT APPLIQUER LA CSRD EN TANT QUE BAILLEUR SOCIAL ?

/ École de la
/ Maîtrise
d' / Ouvrage
/ Sociale
DAS CARBONE

ENJEUX

La directive européenne dite "CSRD" (Corporate Sustainability Reporting Directive) encadre depuis le 1er janvier 2024 les déclarations de performance extra-financière (DPEF) imposées à certaines entreprises. Ce reporting annuel de durabilité, basé sur les trois piliers de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), change profondément la définition de la performance des entités. Sa mise en place, de façon volontaire ou subie, requiert de bien s'approprier la directive aussi bien au niveau technique qu'au niveau de l'esprit de la loi. Cette formation vous permettra de préparer vos équipes pour devenir un organisme engagé et le faire valoir auprès de vos parties prenantes.

PUBLIC

Managers. Décideurs. Chefs de services, directeurs, directeurs généraux, CODIR.

OBJECTIFS

- › identifier les principales notions abordées dans la directive et si votre organisme est assujéti
- › appliquer l'analyse de double matérialité des enjeux
- › lister puis identifier les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards) à prendre en compte.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Pédagogie active faisant alterner de courts exposés, des quizz et des mises en situation permettant de faciliter l'apprentissage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Sylvia MONTARON, Consultante-formatrice spécialisée en RSE.

DATES CLASSE VIRTUELLE

13 et 14 mars matin 2025
3 et 4 juillet matin 2025
20 et 21 novembre matin 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Maîtrise de la CSRD**
 - › présentation du contexte de la directive
 - contexte et rappel des notions de base de la RSO (ODD, ISO 26000 et ESG)
 - dispositions, objectifs et transposition française via la DPEF
 - évolutions par rapport à la précédente directive (NFRD)
 - › exploration des notions de la CSRD
 - décryptage des normes ESRS
 - méthodologie d'analyse de "double matérialité" des enjeux et notion d'IRO*
 - modalités de reporting
- **Les enjeux de la CSRD dans le logement social**
 - › analyse des enjeux pour les bailleurs sociaux
 - forces / faiblesses des bailleurs sociaux
 - opportunités / menaces découlant de la directive
 - perspectives et impacts de l'évolution du cadre réglementaire pour les bailleurs sociaux
 - › challenges et défis potentiels à considérer
 - complexités réglementaires pour ceux qui y sont contraints
 - challenges liés à la transversalité du sujet
 - difficultés liées à la collecte et à la gestion des données
- **Identification des étapes clés pour mettre en œuvre la CSRD ou un rapport volontaire**
 - › intégration pratique de la CSRD dans la stratégie des bailleurs sociaux
 - évaluation de la maturité de l'organisme
 - estimation des impacts sur l'organisation
 - définition de la stratégie puis de la feuille de route à court, moyen et long terme
 - › méthode pour intégrer la directive
 - déploiement d'un projet transversal avec une gouvernance engageant la direction
 - acculturation des parties prenantes à l'intégration des principes de durabilité
 - ajustement des systèmes d'information et évolution ou conception des reportings.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1250 EUROS - 10,5 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

ATELIERS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : COMMENT EN TIRER PARTI POUR SON ORGANISME ?

C0372



ENJEUX

Le changement climatique a un impact sur les organisations (collectivités, entreprises). Pour assurer la pérennité des activités, il est nécessaire de mettre en place des mesures d'adaptation et de définir une trajectoire d'adaptation. Pour cela, il est nécessaire d'avoir une méthode permettant de faire les meilleurs choix collectifs.

PUBLIC

Managers. Décideurs. Chefs de service. Directeurs. CODIR. Directeurs généraux.

OBJECTIFS

- › identifier les principaux enjeux de l'adaptation au changement climatique
- › acquérir une méthode permettant de faire à plusieurs les meilleurs choix collectifs
- › définir une trajectoire d'adaptation pour son entité.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Travail en collectif et en sous-groupe - Intelligence collective - Travail avec des cartes - Créativité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Yannick LABROT, Ingénieur et expert en efficacité énergétique.

DATES CLASSE VIRTUELLE

8 avril 2025
30 juin 2025
18 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique (AdACC)
 - › distinction entre atténuation et adaptation
 - › comprendre et intégrer le champ de l'adaptation
 - › comprendre les mécaniques du risque
 - › acquérir la méthode permettant de faire les meilleurs choix
- Expérimentation de la méthode pour le logement social
 - › identification des enjeux et aléas pour le logement social
 - › recherche de solutions
 - › évaluation des solutions
 - › définition d'une ou plusieurs trajectoires

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0373

1 JOUR

STRATÉGIE ET PILOTAGE STRATÉGIE ET PILOTAGE

COMMENT DÉFINIR UNE STRATÉGIE RSE GLOBALE ET PERFORMANTE ?



École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
BAS CARBONE

ENJEUX

Entre effet de mode et questionnement éthique, obligation réglementaire et volontarisme assumé, les acteurs du logement social sont de plus en plus concernés par les questions environnementales. Cette formation esquisse des pistes de solution pour hiérarchiser ses projets dans le cadre de sa démarche RSE, pour tout à la fois réduire son impact et s'adapter à un monde qui change.

PUBLIC

Membre du comité de direction. Directeur de service. Responsable d'équipe. Cadre opérationnel et manager en charge de la RSE, toute personne impliquée dans un projet RSE. Membre du Service communication.

OBJECTIFS

- › identifier les différentes composantes & leviers d'un plan RSE
- › développer une vision 360° des questions environnementales liées au logement social
- › savoir intégrer la RSE dans la stratégie de son service ou de son organisation
- › structurer et suivre son plan RSE en s'appuyant sur les principaux outils de la gestion de projets permettant de démarrer.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Pédagogie active faisant alterner de courts exposés, des quizz et des mises en situation permettant de faciliter l'apprentissage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Bastien RESSE, Consultant-formateur spécialiste des questions environnementales et énergétiques.

DATES CLASSE VIRTUELLE

10 mars 2025

16 juin 2025

6 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Comprendre la question environnementale**
 - › atténuation et réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) : une nécessité pour limiter le changement climatique
 - › adaptation au changement climatique : des risques pour le bâtiment et la santé des locataires
 - › biodiversité et bâtiment : l'artificialisation des sols, matériaux biosourcés
 - › ressources et matériaux face au risque pénurique
 - › inégalités et environnement, causes et conséquences
- **Les solutions pour le logement social**
 - › compensation : vraie solution ou faux amis ? La démarche ERC (Eviter - Réduire - Compenser)
 - › efficacité énergétique et solutions pour réduire la facture d'énergie et ses émissions
 - › la sobriété, de l'écoconception à l'écogeste
 - › les différentes dimensions de la sobriété (systémique, collective, individuelle)
 - › préserver la biodiversité sur son parc
- **Bien préparer sa feuille de route environnementale**
 - › anticiper la réglementation
 - › poser un diagnostic et déterminer les ordres de grandeur pour mon parc (bilan carbone, diagnostic biodiversité)
 - › sonder et mobiliser les occupants pour les intégrer au projet.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

COMMENT COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR SA DÉMARCHE RSE ?

C0402



ENJEUX

Le communicant se retrouve dans une position de plus en plus délicate : sans être un spécialiste des questions environnementales, il se retrouve pourtant exposé à des critiques croissantes sur les communications de son organisation. Cette formation vise à armer les communicants du monde du logement social afin de les préparer à ce nouveau rôle.

PUBLIC

Membre du comité de direction. Directeur de service. Cadre opérationnel et manager en charge de la RSE. Membre du Service communication.

OBJECTIFS

- › faire le lien entre ses connaissances environnementales et sa pratique métier
- › acquérir les bases de la communication responsable
- › se former à la notion de greenwashing et aux bonnes pratiques pour l'éviter
- › intégrer la question sociale dans sa pratique de communicant.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Pédagogie active faisant alterner de courts exposés, des quizz et des mises en situation permettant de faciliter l'apprentissage.

PRÉ-REQUIS

Une première approche de la RSE et des questions environnementales est un plus.

ANIMATION

Bastien RESSE, Consultant-formateur spécialiste des questions environnementales et énergétiques.

DATES CLASSE VIRTUELLE

11 mars 2025
17 juin 2025
7 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Comprendre les fondamentaux de la communication responsable**
 - › connaître ses ordres de grandeur
 - › participer aux nouveaux imaginaires
 - › les 4 piliers de la communication responsable
 - › différencier communication et reporting : le cas de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)
- **Erreurs et bonnes pratiques : approfondir la notion de greenwashing**
 - › tour d'horizon des pratiques d'écoconception
 - › les 9 nuances de greenwashing et comment l'éviter
 - › cas pratiques associés au logement social et gestion de crise
- **Bien préparer sa communication responsable**
 - › état des lieux et préparation des messages clefs, concevoir son plan de com' durable
 - › parler environnement et climat à des personnes en situation de précarité
 - › pour une communication dans les deux sens : comment mobiliser les habitants et susciter l'adhésion ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0317**1 JOUR****STRATÉGIE ET PILOTAGE** STRATÉGIE ET PILOTAGE

ADOPTER UNE STRATÉGIE ET UNE POLITIQUE D'ACHATS ÉCO-RESPONSABLES

ENJEUX

Les textes de la transition écologique s'accumulent... Mais pour les appliquer, encore faut-il prendre le recul nécessaire pour auditer et faire évoluer ses pratiques, créer une dynamique partenariale avec ses fournisseurs, organiser les services et former ses collaborateurs ! À cet égard, la mise en place d'une stratégie globale d'achats éco-responsables permet d'orienter le processus achats vers les résultats attendus grâce à une organisation pensée pour les atteindre. Adoptez une stratégie d'achats éco-responsables et mettez-vous en conformité avec les textes de la transition écologique !

PUBLIC

Tout collaborateur chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la politique et les stratégies d'achats éco-responsables.

OBJECTIFS

- › analyser les enjeux d'une stratégie d'achats éco-responsables
- › définir la stratégie d'achats éco-responsables de votre organisme Hlm.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exemples concrets, de cas pratiques, d'ateliers (individuels et en groupe) et de partages d'expérience.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Sophie MARCOUX, Consultante spécialisée en stratégie achats.

DATES CLASSE VIRTUELLE

10 avril 2025
25 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Connaître les notions autour de l'achat public responsable : définition et caractéristiques**
 - › l'achat responsable, le développement durable, la responsabilité sociétale des entreprises
 - › le lien entre ces 3 notions
- **Intégrer les atouts de l'achat public responsable**
 - › privilégier des achats socialement et écologiquement vertueux
 - › réduire ses coûts, améliorer son image, assurer de meilleures relations avec ses fournisseurs
 - › réduire les risques sociaux, environnementaux et juridiques
- **Appréhender le cadre de l'achat public responsable**
 - › les normes et labels d'application volontaire tels que la norme ISO 20400 et le label RFAR
 - › la loi Climat et Résilience et la loi Agec
- **Élaborer et mettre en œuvre une stratégie globale d'achats responsables**
 - › réaliser un bilan et un diagnostic de ses achats
 - › atelier : réaliser une auto-évaluation du positionnement en matière d'achats responsables
 - › formaliser les orientations stratégiques de la stratégie d'achats responsables
 - › atelier : dessiner ses propres orientations stratégiques grâce à l'émulation collective
 - › structurer ses engagements dans une politique d'achats responsables cohérente
 - › document pratique : repartez avec une trame de politique d'achats
 - › créer une dynamique partenariale avec les fournisseurs
 - › document pratique : repartez avec un exemple de charte fournisseurs
 - › adapter l'organisation, les compétences et les processus et former les collaborateurs
 - › atelier : réaliser une auto-évaluation de l'organisation actuelle
 - › sensibiliser les habitants à l'environnement et au développement durable.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE QUALITÉ GLOBALE AU SEIN DES OLS

C0329

ENJEUX

SMQ, Processus, Pilotes, démarche Qualité et plan d'actions et d'amélioration... La démarche Qualité reste centrée sur le client mais on doit repenser l'organisation non plus en services mais en processus. La transversalité est la nouvelle norme de fonctionnement. Au travers de ce concept mais surtout d'ateliers constructifs et concrets, ces deux jours de formation permettront aux personnes en charge de la Qualité ou aux managers d'être autonomes dans la démarche de qualité globale avec une feuille de route et une vision des actions nécessaires.

PUBLIC

Manager en charge de la Qualité.
Collaborateur en charge de la Qualité.
Pilote d'un processus. Chef de projet.

OBJECTIFS

- › identifier les attentes de la Qualité globale
- › définir les éléments-clés d'une feuille de route
- › évaluer si une certification est utile à la structure, et si oui, laquelle choisir ?

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports théoriques. Séquences de travail en groupe par des activités permettant la découverte des concepts, transposition des connaissances des apprenants. Séquences animées par des activités basées sur les méthodes analogiques et découvert.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Nicolas MERLIN, Consultant-formateur expert en logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

19 et 20 juin 2025
27 et 28 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Maîtriser la notion de démarche Qualité**
 - › les parties prenantes
 - › les étapes de la démarche
 - › le système de management de la Qualité
- **Établir sa cartographie des processus**
 - › comment élaborer une cartographie ?
 - › mettre en place et piloter une revue des processus
 - › vers la certification...
- **L'expérience client**
 - › quelle définition de la Qualité de service ?
 - › la gestion des réclamations : comment ? Par qui ?
 - › quel système de collecte des données ?
- **L'amélioration de la Qualité de service**
 - › les plans d'actions et d'amélioration
 - › la digitalisation améliore l'expérience client.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0292

2 JOURS

STRATÉGIE ET PILOTAGE STRATÉGIE ET PILOTAGE

ACCOMPAGNER SON ÉQUIPE AUX CHANGEMENTS

ENJEUX

Dans un contexte où les évolutions s'accroissent et les contraintes se multiplient, la fonction d'encadrement dans nos organismes doit être à même d'accompagner ses équipes aux changements.

Quelle que soit sa nature, le changement doit être accompagné pour atteindre les objectifs attendus et réduire la perte de motivation et d'énergie.

Au travers de concepts et d'ateliers concrets (les thématiques des ateliers pourront être adaptées en fonction des domaines métiers des stagiaires), ces 2 jours de formation permettront aux managers de mieux appréhender les mécanismes du changement au sein des équipes et à utiliser les leviers pour accompagner les changements.

PUBLIC

Responsable. Directeur de service, de pôle. Responsable d'équipe. Chef de projet.

OBJECTIFS

- › expliquer les représentations et comportements humains face aux changements
- › employer la méthodologie permettant d'analyser le contexte de changement
- › situer les principes à mettre en œuvre pour accompagner le changement
- › expérimenter l'élaboration d'un plan d'accompagnement du changement.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports théoriques et pratiques au travers de concepts et d'ateliers concrets.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Géraldine LAURENT, Consultante et formatrice spécialisée en direction de projets stratégiques, management et conduite du changement.

DATES CLASSE VIRTUELLE

7 et 8 juillet 2025

4 et 5 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les mécanismes à l'origine des comportements humains face aux changements**
 - › comprendre la dynamique du changement et les différentes phases du changement
 - › découvrir les différents types de résistance au changement
 - › identifier les choses à faire et ne pas faire avec son équipe dans un contexte de changement
- **L'analyse du contexte de changement**
 - › analyser le périmètre, la nature et l'évaluation des impacts du changement
 - › établir la cartographie des acteurs concernés par le changement, les variables collectives et individuelles
 - › identifier les sources de résistance, les freins éventuels et anticiper les points de blocage
- **Les leviers à mobiliser pour accompagner efficacement ses équipes aux changements**
 - › appréhender les leviers-clés du changement
 - › vision partagée et communication efficace : faire du changement un levier de progrès
 - › le processus d'accompagnement du changement et les outils associés
- **Atelier pratique** : établir les grandes lignes du plan d'accompagnement du changement de son équipe en fonction du contexte de changement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LA STRATÉGIE D'UN ORGANISME

0 0 0
2025

C0390

ENJEUX

L'intelligence artificielle fait désormais partie de notre vie quotidienne et intègre aussi notre environnement professionnel.

Cette formation propose de découvrir comment l'utiliser au mieux et l'intégrer à la stratégie de l'organisme.

PUBLIC

Directeur et cadre qui souhaitent découvrir l'Intelligence Artificielle (IA) et ses potentiels pour leur secteur.

OBJECTIFS

- › découvrir l'IA, ses capacités actuelles et ses applications dans le secteur du logement social
- › apprendre les bases de la compréhension de l'IA et de son fonctionnement
- › identifier les opportunités et les défis de l'IA pour le logement social
- › interagir avec une IA et créer des prompts pour la solliciter
- › anticiper les perspectives et les transformations de l'IA dans le logement social.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation est interactive et participative, elle alterne entre apports théoriques, exemples concrets, exercices pratiques et discussions de groupe.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Nicolas MERLIN, Consultant-formateur expert en logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

13 mars 2025
5 juin 2025
30 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Introduction à l'Intelligence Artificielle et exploration de ses potentiels**
 - › qu'est-ce que l'Intelligence Artificielle ?
 - définition et histoire de l'IA
 - différents types d'IA : IA faible vs IA forte
 - vidéo interactive : exemples d'IA dans la vie quotidienne
 - › l'IA dans le monde aujourd'hui
 - exemples d'application de l'IA dans divers secteurs
 - discussion de groupe : idées reçues et réalités de l'IA
 - activité : "Vrai ou Faux" sur les capacités actuelles de l'IA
 - › introduction à la compréhension de l'IA
 - comment l'IA apprend-elle ? Introduction au Machine Learning
 - exercice pratique : utilisation d'une IA simple pour comprendre son fonctionnement
 - discussion : limites et défis de l'IA actuelle
- **L'IA dans le Logement Social - Potentiels et perspectives**
 - › l'IA et le Logement Social
 - exploration des cas d'usage de l'IA dans le logement social
 - vidéos et études de cas : exemples réels d'IA dans le logement social
 - atelier : identifier les opportunités et les défis de l'IA dans ce secteur
 - › interagir avec l'IA
 - présentation interactive : comment "prompter" une IA ?
 - atelier pratique : création de prompts pour une IA (par exemple, générer des idées pour améliorer le logement social)
 - discussion : comment l'IA peut-elle transformer la prise de décision dans le logement social ?
 - › conclusion et perspectives
 - récapitulation des points clés
 - table ronde : l'avenir de l'IA dans le logement social
 - évaluation et feedback de la formation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0174

1 JOUR

STRATÉGIE ET PILOTAGE STRATÉGIE ET PILOTAGE

QUELLE STRATÉGIE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE APRÈS LA LOI ELAN : NOUVEAUX CRÉNEAUX DE DÉVELOPPEMENT ET MONTAGES ALTERNATIFS

ENJEUX

Identifier les atouts en faveur d'une maîtrise d'ouvrage structurée et dynamique.

PUBLIC

Directeur. Cadre des directions du développement, de la maîtrise d'ouvrage et de la stratégie patrimoniale.

OBJECTIFS

- › resituer la maîtrise d'ouvrage Hlm dans le contexte élargi des enjeux du développement urbain
- › mettre en exergue les compétences Hlm permettant de valoriser l'intervention des OLS auprès des collectivités territoriales
- › repérer les enjeux et mettre en œuvre les différents montages innovants (de type VEFA inversée et autres...)
- › mesurer les enjeux qui s'attachent à une réappropriation de la maîtrise d'ouvrage par les OLS.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés théoriques et pratiques sur la base de l'expérience du formateur en matière d'ingénierie du développement dans les zones tendues.

"Atelier" conclusif de réflexions, d'échanges, de mises en commun de problématiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Stéphane CARINI, Consultant-formateur expert en logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

16 avril 2025

24 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- **Introduction**
 - › retour sur les grandes mutations de l'ingénierie des opérations de logement social depuis 15 ans
 - › nouvelle donne de l'aménagement urbain
- **Le partenariat amont des maîtres d'ouvrage Hlm avec les collectivités territoriales**
 - › les outils de la programmation urbaine et de l'habitat (PLU, PLH, montée en régime de l'échelon intercommunal)
 - › les outils de production de foncier (ou assimilé) au service du logement social
 - › les modes de coopération entre acteurs : quel positionnement des OLS dans la programmation urbaine ?
- **Une ingénierie du développement profondément renouvelée (créneaux, montages)**
 - › retour succinct sur le champ d'intervention des OLS après la loi ELAN
 - › les enjeux propres au partenariat OLS/Promoteurs
 - la VEFA classique : bilan atouts/limites
 - la "VEFA inversée" : montage/retour d'expérience
 - › logement locatif : développement et optimisation des fonds propres
 - logique "généraliste" : le recours aux montages complexes (BEA, bail emphytéotique classique, BRILO, AOT...)
 - logique de diversification : le logement Jeunes
 - › les nouveaux enjeux et montages de l'ASP :
 - les montages classiques
 - montée en régime du "Foncier solidaire" (concept, ingénierie, exemples)
- **Optimiser son organisation pour une maîtrise d'ouvrage plus dynamique**
 - › les enjeux d'une prospection propre ; importance des outils stratégiques
 - › la situation des groupes : les enjeux de la mutualisation, les outils juridiques du développement : filialisation, coopération inter-organismes.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0175

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

COMMENT MAÎTRISER VOS ACQUISITIONS EN VEFA ?

ENJEUX

Il vous est proposé de passer en revue une acquisition en VEFA, de la négociation à la levée des réserves, en identifiant, à chaque étape, les enjeux pour l'organisme, les limites de son intervention, les marges de manœuvre dont il dispose, les points de vigilance, dans le cadre des contraintes de la réglementation en vigueur.

PUBLIC

Responsable du développement, responsable de la production ou de la maîtrise d'ouvrage. Responsable de programmes. Chargé d'opérations. Juriste en charge des acquisitions VEFA.

OBJECTIFS

- › mesurer les contraintes juridiques de la VEFA et les marges de manœuvre
- › identifier les enjeux et points de vigilance à chaque étape d'une acquisition en VEFA, de la négociation à la mise en exploitation
- › repérer les possibilités d'inflexion sur le projet et les pièces contractuelles, dans les limites des contraintes juridiques existantes
- › disposer d'éléments de discussion et de négociation avec le promoteur.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Olivier LEBLANC, Consultant-formateur, ancien directeur général d'organismes de logement social et Fabien MAMANE, Directeur général d'organisme de logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

8 avril 2025

18 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Rappel du cadre réglementaire**
 - › qu'est-ce que la VEFA ?
 - › le recours à la VEFA par les organismes Hlm depuis la loi de 2009
 - › VEFA et marchés publics depuis la réforme de la commande publique
- **Les points-clefs aux différentes étapes d'une opération : quelles possibilités d'intervention pour l'organisme Hlm ?**
 - › les négociations
 - › que peut-on demander ou négocier ?
 - › peut-on influencer sur la consistance du produit acheté ?
 - › la réservation de l'immeuble (le contrat de réservation) : à quoi faut-il veiller dans la rédaction du contrat ?
 - › comment transcrire les besoins de l'organisme dans le contrat ?
 - › peut-on mettre en place des documents-types ?
 - › la vente (le contrat de vente) :
 - quelles évolutions par rapport au contrat de réservation ?
 - comment anticiper la réception ?
 - › la gestion future de l'immeuble :
 - connaître les modes de gestion futurs (copropriété, division en volume et autres modes de propriété)
 - › quelles conséquences et quels enjeux du mode de propriété ?
 - › le chantier : comment être présent sur le chantier lorsque l'on n'est pas maître d'ouvrage ?
 - › la livraison : comment anticiper la prise en gestion locative et technique de l'immeuble ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0293

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

DÉCRYPTAGE PRATIQUE DE LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
BAS CARBONE

ENJEUX

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur.

La RE2020 modifie en profondeur le processus de conception et de suivi opérationnel des nouvelles opérations d'habitat social. Cette formation vous permettra de connaître le contexte et les enjeux du bas-carbone dans les bâtiments pour développer une culture bas-carbone et de maîtriser les nouvelles exigences de la RE2020.

PUBLIC

Directeur MO et développement. Responsable de programmes. Monteur ou chargé d'opérations. Chargé d'études. Développeur foncier. Responsable service habitat.

OBJECTIFS

- › définir le contexte et les enjeux du bas-carbone dans les bâtiments
- › analyser les nouvelles exigences de la RE2020
- › identifier les leviers et les freins d'intégration de la démarche bas-carbone dans les projets de construction.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Pierre FERRARIS ou Bertrand PRIOULT, Consultants-formateurs spécialisés en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

9 avril 2025

19 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- **Le contexte et les enjeux bas-carbone dans un projet de construction**
 - › rappel sur le contexte climatique et énergétique et les enjeux
 - › quelles sont les caractéristiques, les évolutions et les différences entre RT 2012, E+C- et RE2020 ?
 - › le bilan de l'expérimentation E+C-
 - › la RE2020 dans le contexte de la mise en œuvre de la stratégie nationale bas-carbone et la loi Énergie-climat
 - › les enjeux et le contexte de la construction bas carbone
 - la priorité à la sobriété énergétique, à la décarbonation de l'énergie et à la diminution de l'impact carbone de la construction des bâtiments
 - garantir la fraîcheur en cas de forte chaleur
 - › l'impact carbone des bâtiments sur l'ensemble de leur cycle de vie
 - › le champ d'application de la RE2020
 - › le calendrier d'application de la RE2020
 - › les différents acteurs d'un projet RE2020 et leur rôle
- **Analyse pratique détaillée du texte de la RE2020**
 - › les indicateurs retenus dans la RE2020
 - › l'énergie
 - le Bbio : besoins bioclimatiques
 - Cepnr : la consommation en énergie primaire non renouvelable
 - Cep : la consommation en énergie primaire
 - › l'indicateur carbone
 - énergie : impact carbone des consommations d'énergie
 - Ic composant : impact carbone matériaux et équipement
 - Carbone et Analyse du cycle de vie des produits
 - › l'indicateur de confort d'été : degrés-heures (nombre d'heures d'inconfort estival)
 - › les hypothèses de calcul contenues dans le texte
 - › les incidences pratiques
- **Quelle énergie ?**
 - › le renouveau de l'électricité avec les PACS
 - › l'avenir du gaz ?

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

LES CLÉS POUR DÉVELOPPER DES DISPOSITIFS D'HABITAT PARTAGÉ DÉDIÉS AUX SENIORS

ENJEUX

Le parc social est impacté par le vieillissement de la population. Les organismes ont besoin de prendre en compte cette évolution démographique et de bien comprendre les différentes solutions qui ont émergés. En effet, des dispositifs réglementaires alternatifs aux habitats spécifiques dédiés aux personnes âgées (résidence autonomie par exemple) se sont développés depuis plusieurs années.

Cette formation vous permettra de faire le point sur les cadres juridiques, les dispositifs, les grandes étapes relatives à ces projets, tant en matière de programmation qu'au niveau de l'ingénierie sociale.

PUBLIC

Responsable de la gestion locative. Cadres dirigeants. Services logement et urbanisme des collectivités locales.

OBJECTIFS

- › appliquer les cadres réglementaires de différents projets
- › identifier les principes pratiques mis en œuvre pour l'accompagnement

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Joachim PASQUET, Directeur de Cohabitis, réseau d'habitat partagé, expert des dispositifs d'accompagnement à destination des seniors et des problématiques propres au logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 et 4 avril 2025
25 et 26 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Comment réaliser un diagnostic amont ?**
 - › les problématiques générales des seniors et des jeunes en matière d'habitat et de lien social
 - › les caractéristiques des segments et leurs besoins au sein de son parc
 - › quelles sont les différentes possibilités et leurs apports ?
 - › quel positionnement selon la démographie de son parc, les dispositifs d'accueil et de lien solidaire existants, les attentes locales...
- **Méthodologie pour définir un ou plusieurs projets répondant à des objectifs d'optimisation, de diversification ou de fidélisation**
 - › les principes juridiques des trois différents dispositifs (cohabitation intergénérationnelle solidaire, habitat inclusif, projet sociaux liés à l'article 20 de la loi ASV et/ou 109 de la loi ELAN)
 - › les grandes étapes d'un projet et savoir les appliquer
- **Comment définir les modalités de peuplement et d'attribution ?**
 - › l'importance de l'accompagnement, le rôle de la contractualisation et des chartes
 - › les pistes pour des modèles économiques possibles.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

VENTE HLM : DES ENJEUX STRATÉGIQUES AUX DÉFIS OPÉRATIONNELS

ENJEUX

La maîtrise globale d'un nouveau métier.

La loi ELAN place la vente de logements au cœur du modèle économique du Logement Social. Pour affronter cette évolution, il est essentiel de structurer tout autant une stratégie qu'une organisation nouvelle afin de s'orienter vers les bons choix, à chaque étape cruciale, plan de vente, vente en bloc ou par lots, organisation interne, enjeux de la copropriété à venir, etc. Cette formation passe en revue l'ensemble des enjeux.

PUBLIC

CODIR, Directeur et Secrétaire Général.
Responsable des opérations de vente.

OBJECTIFS

- › identifier les réglementations applicables après la loi ELAN ainsi que toute la typologie des cessions envisageables et se trouver en mesure de soulever les bonnes questions sur la mise en œuvre des opérations de vente
- › se repérer dans les process "gagnants" dans le cadre d'une stratégie de vente adaptée à l'organisme, à sa culture, à son organisation, à ses moyens.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Les enjeux de la vente sont abordés à chaque stade et pour chaque type de cession de manière à alimenter une stratégie intégrée et applicable. Des outils opérationnels sont présentés pour les opérations de vente importantes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Stéphane CARINI, Consultant-formateur expert en logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

20 mai 2025
18 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Introduction : la vente Hlm dans la loi ELAN**
- **Les enjeux stratégiques de la vente hlm**
 - › le cadrage stratégique de la vente Hlm
 - la stratégie patrimoniale
 - la stratégie territoriale
 - › les enjeux stratégiques de process :
 - externalisation : rôle et limite du recours à l'ONV
 - vente en bloc ou vente
 - › les enjeux stratégiques de valeur :
 - quels objectifs ?
 - comment trancher ?
- **Les défis opérationnels liés à la vente Hlm**
 - › les enjeux RH : quels profils pour quelles compétences ? quels objectifs ?
 - › maîtriser les process en pratique : réglementation de la vente par lots
 - › de la vente à la copropriété
 - implications de la mise en copropriété
 - l'option de la mise en copropriété différé
- **Atelier : bonnes pratiques, communication et outils adaptés**
 - › quels outils pour bien encadrer les ventes par lots ?
 - › quel accompagnement des accédants et jusqu'où ?
 - › comment sécuriser et bien gérer la procédure ?
 - › points sensibles : choix du candidat-accédant, quid en cas d'absence d'offres ?
 - › comment adapter l'organisation interne ? la communication ?
 - › vente : quels enjeux de gouvernance ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0328**0,5 JOUR****STRATÉGIE ET PILOTAGE** RESTRUCTURATION, REGROUPEMENT ET FUSION

LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES DANS LES SAC

ENJEUX

La constitution d'une société de coordination, puis les évolutions dans les échanges de prestation et/ou de flux financiers entre la Sac et ses OLS membres, voire entre les OLS membres, entraînent une complexification des relations et la nécessité de leurs formalisations notamment lorsqu'elles demandent la signature de conventions et, pour certaines, l'application d'un mécanisme d'autorisation préalable. Cette formation propose une description des conditions de mise en œuvre de conventions réglementées dans le cadre particulier des sociétés de coordination.

PUBLIC

Avoir eu, vivre ou anticiper une expérience à venir au sein d'un groupe d'OLS, notamment une SAC.

OBJECTIFS

- › identifier les différentes conventions et leur champ d'application au sein des sociétés de coordination
- › cerner les procédures relatives à ces conventions
- › être en capacité de les contrôler.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposé en échanges dynamiques et co-analyse documentaire.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Éric ARNAULT, Consultant-formateur, spécialisé en politiques publiques de l'habitat.

DATES CLASSE VIRTUELLE

6 juin matin 2025
23 septembre matin 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le régime des conventions et des engagements selon leur nature**
 - › les conventions "libres" / interdites / réglementées
- **Les procédures de contrôle des conventions réglementées dans les SAC**
 - › personnes physiques ou morales partie prenante
 - › la question des Collectivités territoriales
- **Types de conventions et engagements**
 - › conventions conclues entre la SAC et l'un des dirigeants ou administrateur
 - › conventions conclues entre OLS membres sous "suivi" de la SAC
 - › conventions et rémunération des dirigeants
- **Régime d'autorisation et/ou d'approbation applicable pour les cas**
 - › préconisations dans l'inscription en statuts, ou en règlement intérieur
 - › information et autorisation préalable du conseil d'administration ou de surveillance
 - › information et rapport des commissaires aux comptes
 - › approbation par l'assemblée générale
- **Prospection des conventions pour les relations financières**
 - › titres et prêts participatifs
 - › opérations de trésorerie dont conventions de trésorerie intra-groupe
 - › opérations de crédit
 - › les difficultés rencontrées et leur dépassement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 490 EUROS - 3,5 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE DANS LES SOCIÉTÉS DE COORDINATION

ENJEUX

La loi ELAN oblige de nombreux bailleurs sociaux à s'engager dans des projets de SAC.

Ce processus implique de maîtriser le cadre réglementaire lié aux instances de gouvernance de ces nouvelles entités juridiques. Cette formation vous permettra de fiabiliser les procédures et règles de fonctionnement des instances de gouvernance dans l'environnement juridique SAC dont elles sont actionnaires.

PUBLIC

Assistant de direction. Assistant de président. Assistant juridique. Responsable juridique. Toute personne en charge du fonctionnement des instances décisionnelles.

OBJECTIFS

- › identifier le cadre d'intervention d'une société de coordination
- › situer le rôle de chacune des instances, la répartition de leurs compétences et le fonctionnement de ces dernières
- › analyser les règles propres au statut des dirigeants
- › vérifier les principaux points de vigilance relatifs aux relations entre la société et ses actionnaires.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Sophie IMBAULT, Avocate associée.

DATES CLASSE VIRTUELLE

28 mars 2025
27 juin 2025
10 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Encadrement réglementaire d'une SAC**
 - › vocation sociale
 - › le statut réglementé
 - › le statut juridique d'une SAC
- **Particularités des modes de gouvernance : SA moniste ou SA dualiste**
 - › la répartition entre les instances de gouvernance
 - › le fonctionnement d'un Conseil d'Administration ou de Surveillance
 - › le fonctionnement d'un Directoire
 - › le Directeur Général et les Directeurs Délégués
- **Le fonctionnement d'une Assemblée générale**
 - › l'actionnariat
 - › l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire
 - › la convocation
 - › le bureau
 - › le déroulé des assemblées générales
- **Les dispositions applicables aux dirigeants**
 - › la distinction entre contrat travail et mandat social
 - › les conditions et conséquences de cumul
 - › les conditions de validité des délibérations
 - › la rémunération ou indemnités
 - › le régime social et fiscal des rémunérations et indemnités
- **Les points de vigilance**
 - › la constitution d'un dossier de demande d'agrément
 - › les spécificités des OPH
 - › les relations des membres de la SAC
 - › focus sur les conventions réglementées
 - › la prestation de service
 - › le prêt de main d'œuvre à but non lucratif
 - › le transfert de personnel
 - › les formalités légales.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0316**1 JOUR****STRATÉGIE ET PILOTAGE** RESTRUCTURATION, REGROUPEMENT ET FUSION

METTRE EN PLACE LES COMPTES COMBINÉS DANS LES SOCIÉTÉS DE COORDINATION

ENJEUX

Avec les obligations introduites par la loi ELAN, les "SAC" se sont multipliées et elles doivent publier des comptes combinés. La consistance d'une telle obligation est à préciser et à détailler en ce qu'elle comporte, dans sa logique et dans son application, une harmonisation de la gestion comptable de l'ensemble des membres de la "SAC". Et ces comptes combinés, pour être produits, nécessitent la mobilisation, non seulement du personnel de la "SAC" mais aussi celui des organismes de logement social qui en sont membres.

PUBLIC

Comptable et financier des OLS participant à une SAC.

OBJECTIFS

- › repérer les obligations liées à la mise en œuvre des comptes combinés
- › identifier les éléments-clés d'une organisation et des procédures adaptées
- › produire des comptes combinés pertinents.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

PRÉ-REQUIS

Connaissances des OLS et de la comptabilité.

ANIMATION

Jean-François RANGAN, Consultant-formateur en gestion financière et comptable.

DATES CLASSE VIRTUELLE

4 juin 2025

30 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les obligations liées au déploiement des comptes combinés**
 - › le CCH, les règles comptables, la doctrine (CNCC, ministère)
 - › comptes combinés et comptes
- **Les méthodes comptables applicables**
 - › quelles méthodes utiliser ?
 - › harmonisation avant ou pendant la combinaison des comptes
- **Définir un calendrier précis et opérationnel**
 - › comment planifier le travail des services des membres et de la SAC ?
 - › le calendrier d'arrêt et d'approbation des comptes
- **La mise en œuvre opérationnelle**
 - › le périmètre de combinaison
 - › la technique de combinaison des comptes
 - additions
 - retraitements.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

SOCIÉTÉ DE COORDINATION : POLITIQUE RH, CONSÉQUENCES JURIDIQUES ET SOCIALES

C0079

ENJEUX

SAC : vers de nouveaux types de coordination entre organismes.

La loi ELAN a concrétisé l'obligation pour les organismes HLM d'envisager de nouvelles formes de partenariat et regroupements juridiques et économiques. La création de sociétés de coordination aura des impacts forts sur les modes de gestion des ressources humaines, mais avant tout sur des politiques qui devront être anticipées et maîtrisées.

PUBLIC

Directeur Général. Directeur des ressources humaines.

OBJECTIFS

- › identifier les axes stratégiques fondateurs du projet
- › identifier les activités et les domaines de compétences qui pourraient être coordonnés justifiant de fait la société de coordination
- › réaliser les scénarios mettant en évidence les points forts et les points faibles et l'impact financier pour chacun des organismes impactés
- › évaluer les risques juridiques et sociaux des hypothèses retenues.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports théoriques et méthodologiques. Retours d'expériences et échanges avec les participants. Exemples de documents.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Béatrice FRINGUET, Consultante-formatrice en GRH et droit du travail.

DATES CLASSE VIRTUELLE

28 et 29 avril 2025
15 et 16 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Identification des activités et des domaines de compétences qui pourraient être coordonnés et justifier la société de coordination**
 - › diagnostic de l'organisation de chacun des deux organismes
 - › analyse des compétences spécifiques et communes
 - › analyse des politiques et pratiques RH
- **Analyse des impacts du projet de société de coordination dans le fonctionnement de chacun des organismes en fonction de sa nature (ambitions, gouvernance, règles de conduite, éventuelles activités mutualisées...)**
 - › les choix stratégiques impactant les futures organisations
 - › la proposition de scénarios
 - scénario n°1 : l'animation de filière
 - scénario n°2 : l'expertise complémentaire ou les nouvelles activités
 - scénario n°3 : les activités mutualisables à titre obligatoire et optionnel
 - scénario n°4 : la prestation de services
 - › l'analyse des impacts de la création de la société de coordination sur les organisations existantes :
 - la mise en œuvre opérationnelle
 - les impacts juridiques : les cas de mises à disposition, de transfert des contrats de travail en application de l'article L1224 du Code du travail, des agents relevant du statut de la Fonction Publique Territoriale
 - la question des IRP
 - les impacts sur le climat social
- **Élaboration des analyses mettant en évidence les points forts et les faiblesses et l'impact financier pour les organismes**
 - › les conséquences financières des scénarios
 - › les points forts et les points faibles des scénarios
 - › le rétroplanning.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0315

2 JOURS

STRATÉGIE ET PILOTAGE RESTRUCTURATION, REGROUPEMENT ET FUSION

STRATÉGIE ACHATS DANS UNE SOCIÉTÉ DE COORDINATION

ENJEUX

Fiabiliser ses procédures par des achats efficaces.

PUBLIC

Responsable achats et acheteur. Toute personne amenée à participer au processus d'achat dans une société de coordination.

OBJECTIFS

- › concevoir une stratégie achats au sein d'une société de coordination
- › identifier les leviers stratégiques d'achats permettant d'atteindre les objectifs
- › déterminer les objectifs spécifiques de chaque famille d'achats
- › construire un plan d'action et susciter l'adhésion de tous les acteurs internes.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports techniques et méthodologiques de la formatrice, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Sophie MARCOUX, Consultante-formatrice spécialisée en stratégie achats.

DATES CLASSE VIRTUELLE

16 et 17 juin 2025
27 et 28 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Qu'est-ce que le process achats ?**
 - › la time line du recensement du besoin à la fin du marché
 - comment optimiser et consolider ses besoins
 - développer le sourcing pour proposer une offre pertinente aux prescripteurs (veille technique, technologique et réglementaire)
 - les étapes clés de la négociation dans le total respect du code de la commande publique
 - les mises en place de marché
 - méthodologie et outils pour évaluer les entreprises selon des critères, objectifs, factuels et vertueux
 - mettre en place un processus de contrôle des commandes et des factures
 - › quelles sont les parties prenantes à l'achat ?
- **La politique achats : une obligation loi ELAN**
 - › comment construire une politique achats ?
 - l'étape clé de la sécurisation juridique des procédures
 - intégrer la dimension de politique d'achats responsables sur la base ISO 26 000
 - › la cartographie achats : outil de priorisation des actions
 - organiser le traitement des achats simples pour optimiser les achats stratégiques
 - › le plan d'actions achats : la traduction de la planification des achats
 - adopter une approche en coût global
 - adapter les critères d'analyses au marché
 - permettre un allotissement pertinent

- **Les outils juridiques permettant de répondre à la mutualisation des achats**

- › le groupement de commandes, la centrale d'achats : particularités, avantages et inconvénients ?

- **Les formes possibles à une politique achats commune**

- › des principes partagés
- › une direction mutualisée.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

L'ESSENTIEL DES RÈGLES RH POUR LES RESPONSABLES DE SITE ET DIRECTEURS D'AGENCE

ENJEUX

Une base indispensable pour manager ou occuper un poste RH.

La fonction de manager intègre une activité affirmée et variée de gestion des ressources humaines : recrutement, organisation, temps de travail, formation, rémunération et promotion...

Cette activité RH de premier niveau des managers nécessite des bases en droit social pour une meilleure sécurisation des relations de travail notamment dans le cadre du partage de la fonction RH.

PUBLIC

Responsable de service. Responsable de site. Directeur d'agence. Tout nouvel entrant dans une fonction de management ou de chargé de RH.

OBJECTIFS

- › utiliser les processus RH et le droit du travail comme outils au service du management
- › identifier les risques mettant en œuvre la responsabilité de l'employeur.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La pédagogie fera alterner des apports théoriques, des ateliers interactifs (quiz sur smartphone, mots croisés, mur virtuel...) et des échanges de pratiques à partir de cas concrets.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Laurence DENIS-RETAILLAUD, Formatrice spécialisée en ressources humaines et droit social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

28 mars 2025
25 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **La gestion du temps de travail**
 - › les durées légales et maximales
 - › les horaires
 - › les heures supplémentaires
 - › le contrôle de la durée du travail
- **La gestion des absences des salariés**
 - › les congés payés
 - › la maladie
 - › la maternité
- **Les représentants du personnel dans le management de son équipe**
 - › les heures de délégation
 - › la protection des représentants du personnel
- **Les points clés sur la protection de la santé-sécurité des salariés**
 - › l'obligation générale de sécurité
 - › la prévention
 - › le harcèlement
 - › la discrimination
- **Le pouvoir disciplinaire**
 - › la faute
 - › les sanctions
 - › la procédure.

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- › formuler des raisons du contrôle de la durée du travail par l'employeur
- › expliquer le processus pour organiser les congés payés
- › différencier les heures de délégation des heures de réunions avec l'employeur des représentants du personnel
- › citer des points de vigilance à mettre en œuvre dans son management pour éviter la discrimination
- › décrire les éléments devant figurer dans un rapport disciplinaire.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 740 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0094**2 JOURS****STRATÉGIE ET PILOTAGE** RESSOURCES HUMAINES ET DROIT SOCIAL

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LE STATUT DE LA FPT POUR LES NOUVEAUX RH

ENJEUX

Les OPH ont la particularité de gérer deux types de personnels : certains relèvent du statut de la Fonction Publique Territoriale (FPT) et d'autres des dispositions du Code du travail. Tous les OPH peuvent du reste continuer à recruter des fonctionnaires en détachement, y compris dans le cadre particulier des Directeurs généraux. La connaissance du statut de la Fonction Publique Territoriale reste donc incontournable pour les équipes RH.

PUBLIC

Directeur général. Directeur et responsable des ressources humaines en OPH.

OBJECTIFS

› identifier les fondamentaux du statut de la Fonction Publique Territoriale.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Explications des aspects juridiques essentiels, examen de documents types (arrêtés, grilles).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Béatrice FRINGUET, Consultante-formatrice en GRH et droit du travail.

DATES CLASSE VIRTUELLE

16 et 17 juin 2025

4 et 5 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les particularités du statut dans les OPH**
 - › les cas de recrutement : détachement et mise à disposition
 - › la spécificité des agents détachés
 - › les particularités du statut des DG
 - › le rôle du Centre de gestion
- **Les fondamentaux de la carrière des fonctionnaires territoriaux**
 - › la carrière des fonctionnaires territoriaux et les positions administratives
 - › l'avancement et la promotion interne, la notation et l'évaluation, la cessation de fonction
 - › la rémunération : le traitement de base, le RIFSSSEP, l'intéressement
- **Les droits et obligations des fonctionnaires**
 - › les droits et les obligations
 - › le droit disciplinaire des agents publics
 - › l'échelle des sanctions
 - › la procédure disciplinaire
- **La représentation du personnel dans la Fonction Publique Territoriale**
 - › l'exercice du droit syndical : les particularités du décret du 8 juin 2011 et de la CCN de 2017
 - › rôle et missions des instances paritaires : CAP, CTP, CHS
- **La gestion administrative des agents**
 - › les actes administratifs et procédures post-recrutement
 - › la maladie, longue maladie, maladie de longue durée, l'AT et la maladie professionnelle, l'inaptitude
 - › le rôle du médecin de prévention, du médecin agréé, du comité médical, de la Commission de réforme
- **La gestion des déroulements de carrières**
 - › le calcul des avancements d'échelon, des avancements de grade et des promotions
 - › le calcul des rémunérations, des charges patronales et salariales
 - › l'évaluation : procédure, documents et supports d'évaluation
- **La formation professionnelle**
 - › appréhender la typologie des différentes actions de formation
 - › maîtriser les obligations de la loi de modernisation de la Fonction Publique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS ET MANAGERS AU HANDICAP

C0087

ENJEUX

Handicap ? Vous avez dit Handicap ?

Qu'est-ce qui se cache derrière ce mot ?
Pourquoi tant de crainte, de défiance souvent mutuelle qui empêche de travailler ensemble ?

Cette formation vous propose un tour d'horizon du handicap au travail pour mieux connaître et comprendre, faire tomber les représentations et mieux collaborer.

PUBLIC

Toute personne en contact direct ou indirect avec des collaborateurs porteur d'un handicap. Manager en charge de l'accueil d'un collaborateur porteur d'un handicap.

OBJECTIFS

- › définir le handicap et connaître ses origines
- › identifier les 5 grandes familles de handicap
- › adapter sa communication et son accueil
- › faciliter le maintien dans l'emploi des TH.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Une formation participative et interactive s'appuyant sur les échanges avec les participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Christophe PARIER, Avocat, ancien directeur "Mission Handicap".

DATES CLASSE VIRTUELLE

10 avril 2025
25 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les enjeux de la législation en vigueur**
 - › la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap
- **Les conséquences des différents handicaps (une fiche récapitulative par déficience sera remise aux participants)**
 - › les déficiences auditives, visuelles, motrices, mentales
 - › identification des effets des handicaps dans la vie quotidienne
 - › analyse des attentes du public en situation de handicap et de l'impact sur l'accueil, le conseil et la prise en charge
- **Comment adapter sa communication et son accueil ?**
 - › techniques et comportements adaptés aux différents handicaps
 - comment compenser la déficience ?
 - réponses comportementales en termes de savoir-faire et savoir-être
 - gestion de ses émotions
 - › règles de base de l'accueil des personnes en situation de handicap
- **Adapter l'environnement d'accueil à chaque personne**
 - › les dysfonctionnements possibles sur les lieux de travail
 - › réponses techniques portant sur les sens, l'accessibilité...
- **Faciliter le maintien dans l'emploi des TH**
 - › les clés de la réussite pour l'intégration : l'accueil, le suivi, la notion d'accessibilité au travail et à la formation, l'aménagement du poste de travail : quand, comment, avec qui ? (les acteurs partenaires : la personne, la MDPH, la médecine du travail, FIFPH)
 - › les solutions collectives, individuelles et organisationnelles qui peuvent être mises en œuvre concrètement sur site.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 740 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0093

2 JOURS

STRATÉGIE ET PILOTAGE RESSOURCES HUMAINES ET DROIT SOCIAL

ATELIER PAIE

ENJEUX

Identifier des leviers de réduction de coûts.

Les mécanismes de paie sont complexes et demandent une vigilance juridique et réglementaire permanente. En outre, les impacts réciproques avec les mécanismes de gestion des ressources humaines sont incontournables. Un paramétrage erroné peut être générateur de risques financiers (contrôle URSSAF...) mais aussi de coûts anormaux.

PUBLIC

Responsable ressources humaines.
Collaborateur chargé de la paie.

OBJECTIFS

- › vérifier ses choix de paramétrages
- › mettre en place les mécanismes de contrôle.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Un travail de vérification des bulletins des participants sera réalisé lors de la formation, permettant de construire les apports théoriques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Béatrice FRINGUET, Consultante-formatrice en GRH et droit du travail.

DATES CLASSE VIRTUELLE

2 et 3 juin 2025
24 et 25 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **La fonction paie et la préparation de la paie**
 - › les contraintes légales, statutaires et conventionnelles
 - › la fonction paie dans le processus RH
 - › accords de branche, notes de service...
 - › le bulletin de paie et le bulletin allégé
- **Le traitement de la paie**
 - › le traitement de la rémunération
 - › les congés payés
 - › l'incidence de la durée du travail
 - › le traitement des absences et de la maladie
 - › les règles d'acquisition et la gestion des compteurs de congés payés
- **Le calcul des cotisations**
 - › les charges de sécurité sociale, de retraite, d'assurance-chômage et l'auto-assurance
 - › le régime général de droit privé
 - › les adhésions volontaires des salariés du secteur public au régime ASSEDIC
 - › l'auto-assurance de l'employeur
 - › les autres déclarations et documents : DADS, enquête BMO
 - › le système d'information paie
 - › le solde de tous comptes (cas pratique)
- **Les particularités de la paie**
 - › les accidents du travail et les maladies professionnelles
 - › les allocations chômage
 - › la saisie-arrêt sur salaires
 - › le cumul retraite et contrat de travail
 - › les taxes assises sur les salaires
 - › les frais de transport : dispositions applicables depuis mars 2009
 - › les opérations de contrôle de la paie
 - › les états de sortie obligatoires et les interfaces de comptabilité.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

SENSIBILISATION DES MANAGERS AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) ET À LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)



C0383

ENJEUX

Les risques liés à la santé mentale et au bien-être au travail, ainsi que la qualité de vie et des conditions de travail, sont méconnus alors qu'ils sont devenus des enjeux cruciaux dans le secteur des bailleurs sociaux.

Cette formation vise à sensibiliser tous les encadrants à ces enjeux, en leur fournissant les outils et les connaissances nécessaires pour reconnaître, prévenir et gérer ces risques.

PUBLIC

Manager, responsable d'équipe, ayant ou non de l'expérience.

OBJECTIFS

- › identifier les Risques Psychosociaux (RPS) et leurs impacts potentiels sur les employés et l'organisation
- › découvrir la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) pour les prendre en compte dans ses pratiques managériales quotidiennes
- › apprendre les points clés du manager dans la prévention des RPS, les actions à entreprendre, et les ressources internes disponibles

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Pédagogie active, concrète et impliquante, faisant alterner partages de pratique, courts exposés, apports de méthodes, autodiagnostic, exercices de mise en pratique immédiate et nombreuses mises en situation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Christophe WOJCIK, Consultant formateur.

DATES CLASSE VIRTUELLE

20 et 21 mars 2025

4 et 5 juin 2025

25 et 26 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Disposer d'un cadre de référence commun QVCT/RPS**
 - › bases juridiques et obligations de l'employeur
 - › concepts clés : danger, exposition, risque, dommage, stress, harcèlement, violence, sexisme
 - › distinction entre QVCT et RPS : approche préventive versus approche anxiogène
 - › principaux critères de la QVCT
- **Détecter les situations à risque**
 - › vision systémique des risques
 - › repérage des "signaux faibles"
 - › facteurs de RPS et critères de qualification des risques
 - › évaluation pragmatique des situations de travail à partir des cas vécus par les participants
- **Repérer les collaborateurs en difficulté et agir**
 - › identifier les signes de difficulté et les types de stress
 - › comportements inappropriés et toxicité managériale
 - › actions à entreprendre : Méthode DESC, sollicitation des interlocuteurs clé (RH, représentants du personnel, médecine du travail)
 - › apprendre des cas vécus pour disposer à l'avenir de plusieurs stratégies d'intervention managériale.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0333

2 JOURS

STRATÉGIE ET PILOTAGE RESSOURCES HUMAINES ET DROIT SOCIAL

GÉRER LES SITUATIONS D'INCAPACITÉ, MALADIE ET INAPTITUDE : SALARIÉ DE DROIT PRIVÉ

ENJEUX

La réglementation relative à la santé au travail est de plus en plus contraignante. Les situations d'incapacité temporaire ou permanente au travail doivent être gérées dans le cadre de dispositifs juridiques complexes, au risque de générer des contentieux.

PUBLIC

DRH. RH. Gestionnaires d'organismes Hlm.

OBJECTIFS

- › se repérer dans le cadre réglementaire de la gestion des arrêts de travail et de l'inaptitude partielle ou totale, en identifiant les obligations des organismes en la matière, les points de vigilance et les risques juridiques encourus en cas de non-respect de la législation
- › analyser les différentes situations d'incapacité et de reprise, et mettre en place la procédure adéquate
- › identifier les aspects relationnels avec les salariés, la médecine du travail et les instances compétentes.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance de données théoriques et d'exemples de modalités d'application opérationnelle dans les entreprises. Les échanges entre les participants seront favorisés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Laurence DENIS-RETAILLAUD, Consultante-formatrice en Ressources Humaines et droit social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

12 et 13 juin 2025
1^{er} et 2 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Maîtriser les différentes notions-clés**
 - › incapacité temporaire ou permanente, maladie ordinaire, mi-temps thérapeutique
 - › maladie professionnelle, accident du travail
 - › inaptitude partielle ou totale, invalidité
 - › prévention des risques professionnels, Médecine du Travail
- **La maladie**
 - › les différents types d'arrêt de travail
 - › les obligations du salarié
 - › les obligations conventionnelles de l'organisme Hlm
 - › le maintien du salaire : les indemnités journalières de Sécurité Sociale et le complément prévoyance
 - › les effets sur le contrat de travail : suspension et autres impacts
 - › l'incidence des prolongations et absences répétées
 - › les visites médicales et le rendez-vous de liaison
 - › la reprise du travail
- **L'inaptitude**
 - › la reconnaissance de l'inaptitude par le Médecin du Travail
 - › les étapes de la procédure, en amont de la reprise jusqu'à l'avis du médecin
 - l'avis d'aptitude avec réserves, risques et recours
 - l'avis d'inaptitude
 - › l'obligation de reclassement
 - la recherche de reclassement
 - l'étude de poste avec la médecine du travail
 - les principes à respecter dans la phase de reclassement
 - les autres obligations de l'employeur pendant cette phase
 - › le respect de procédures spécifiques : à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, le cas des CDD
 - › la procédure de licenciement :
 - modalités et formalisme
 - les risques
 - le solde de tout compte du salarié selon que l'inaptitude est d'origine professionnelle ou non.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

GÉRER LES SITUATIONS D'INCAPACITÉ, MALADIE ET INAPTITUDE : AGENT DE DROIT PUBLIC

C0334

ENJEUX

Les Offices Publics de l'Habitat regroupent dans leur effectif des salariés de droit privé, aujourd'hui majoritaires, et des agents relevant de la Fonction Publique Territoriale, dont l'effectif diminue au fil des années.

Des règles spécifiques sont applicables à chaque statut, même si des principes de gestion sont partagés.

Quel que soit le nombre d'agents titulaires gérés, les ressources humaines des Offices ont l'obligation d'appliquer le cadre formel de la législation de la Fonction Publique Territoriale.

PUBLIC

DRH. RH. Gestionnaire RH d'organismes Hlm.

OBJECTIFS

- › se repérer dans le cadre réglementaire de la gestion des arrêts de travail et de l'inaptitude partielle ou totale, en identifiant les obligations des organismes en la matière, les points de vigilance et les risques juridiques encourus en cas de non-respect de la législation
- › savoir analyser les différentes situations d'incapacité et de reprise, et mettre en place la procédure adéquate
- › identifier les aspects relationnels avec les salariés, la médecine du travail et les instances compétentes.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance de données théoriques et d'exemples de modalités d'application opérationnelle dans les entreprises. Les échanges entre les participants seront favorisés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Béatrice FRINGUET, Consultante-formatrice en GRH et droit du travail.

DATES CLASSE VIRTUELLE

4 avril 2025
26 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les acteurs de la santé au travail**
 - › obligations de l'employeur public
 - › le médecin de la médecine préventive : missions de prévention
 - › le médecin agréé : missions d'expertise dans le cadre de procédures individuelles
 - › les instances médicales, comités médicaux et commissions de réforme : consultations pour avis
- **Les congés maladie**
 - › les différents types de congés : Congé Maladie Ordinaire, Congé Longue Maladie, Congé Longue Durée, Temps Partiel Thérapeutique, Disponibilité d'Office, Accident de service et Maladie professionnelle
 - › ses procédures spécifiques à chaque congé
 - › les conséquences pour l'agent liées à son statut de la Fonction Publique Territoriale : maintien de la rémunération, carrière, congés...
- **Le maintien dans l'emploi**
 - › la reprise des fonctions
 - › l'inaptitude temporaire et définitive
 - › la mise en disponibilité pour raisons de santé
 - › le reclassement dans un autre emploi
 - › la mise à la retraite anticipée pour invalidité.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 740 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0349

0,5 JOUR

STRATÉGIE ET PILOTAGE RESSOURCES HUMAINES ET DROIT SOCIAL

PRÉPARATION À LA RETRAITE : SPÉCIAL AGENT PUBLIC

PUBLIC

Toute personne en fin de carrière professionnelle souhaitant anticiper et préparer son passage à la retraite qui ont été sous un régime public et privé.

OBJECTIFS

- › connaître les démarches pour préparer votre dossier de départ à la retraite
- › calculer le montant prévisionnel de vos pensions de retraite.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

En cours de formation, par des mises en situations contextualisées évaluées et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une certification.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Thierry BECKERS, Consultant-formateur expert retraite habilité coach.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 mars matin 2025
24 juin matin 2025
12 décembre matin 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Comprendre le fonctionnement de votre régime de retraite**
 - › la réforme des retraites : ce qui change pour moi
 - › appréhender le fonctionnement du régime de retraite de base (SRE/CNRA/CNAV)
 - › le fonctionnement des régimes de retraite complémentaire (IRCANTEC/ARRCO/AGIRC)
 - › calculer son âge potentiel de départ
- **Préparer son départ**
 - › solder ses comptes au sein de l'entreprise
 - congés payés, indemnité de départ...
 - › la retraite progressive : quelles conditions pour en bénéficier ?
 - › les dispositifs de départ anticipé
- **Constituer son dossier**
 - › quels interlocuteurs contacter ?
 - › vérifier son relevé de carrière
 - › ce qui compte / ne compte pas : travail à l'étranger, service militaire, périodes de chômage, congés maladie et maternité...
 - › faire rectifier les erreurs dans les délais
 - › bulletins de salaires égarés : comment faire ?
- **Estimer le montant de ses pensions de retraite**
 - › base de calcul : salaires retenus et système de revalorisation
 - › taux de pension : augmentation de la durée d'assurance carrière et décote maximum et minimum contributif
 - › le principe de la surcote
 - › avantages complémentaires : majoration de pension pour enfants
- **Demander la liquidation de sa retraite**
 - › connaître les délais et les démarches à effectuer auprès de chacune des caisses
 - › rassembler toutes les pièces nécessaires
 - › sa protection sociale à la retraite
 - › la mutuelle, faut-il en changer ?
 - › le cumul emploi-retraite : à quelles conditions ?
 - › gérer ses revenus
 - versements, impôts sur le revenu...

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 490 EUROS - 3,5 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

SOCIÉTÉ DE COORDINATION : POLITIQUE RH, CONSÉQUENCES JURIDIQUES ET SOCIALES

C0079

ENJEUX

SAC : vers de nouveaux types de coordination entre organismes.

La loi ELAN a concrétisé l'obligation pour les organismes HLM d'envisager de nouvelles formes de partenariat et regroupements juridiques et économiques. La création de sociétés de coordination aura des impacts forts sur les modes de gestion des ressources humaines, mais avant tout sur des politiques qui devront être anticipées et maîtrisées.

PUBLIC

Directeur Général. Directeur des ressources humaines.

OBJECTIFS

- › identifier les axes stratégiques fondateurs du projet
- › identifier les activités et les domaines de compétences qui pourraient être coordonnés justifiant de fait la société de coordination
- › réaliser les scénarios mettant en évidence les points forts et les points faibles et l'impact financier pour chacun des organismes impactés
- › évaluer les risques juridiques et sociaux des hypothèses retenues.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports théoriques et méthodologiques. Retours d'expériences et échanges avec les participants. Exemples de documents.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Béatrice FRINGUET, Consultante-formatrice en GRH et droit du travail.

DATES CLASSE VIRTUELLE

28 et 29 avril 2025
15 et 16 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Identification des activités et des domaines de compétences qui pourraient être coordonnés et justifier la société de coordination**
 - › diagnostic de l'organisation de chacun des deux organismes
 - › analyse des compétences spécifiques et communes
 - › analyse des politiques et pratiques RH
- **Analyse des impacts du projet de société de coordination dans le fonctionnement de chacun des organismes en fonction de sa nature (ambitions, gouvernance, règles de conduite, éventuelles activités mutualisées...)**
 - › les choix stratégiques impactant les futures organisations
 - › la proposition de scénarios
 - scénario n°1 : l'animation de filière
 - scénario n°2 : l'expertise complémentaire ou les nouvelles activités
 - scénario n°3 : les activités mutualisables à titre obligatoire et optionnel
 - scénario n°4 : la prestation de services
 - › l'analyse des impacts de la création de la société de coordination sur les organisations existantes :
 - la mise en œuvre opérationnelle
 - les impacts juridiques : les cas de mises à disposition, de transfert des contrats de travail en application de l'article L1224 du Code du travail, des agents relevant du statut de la Fonction Publique Territoriale
 - la question des IRP
 - les impacts sur le climat social
- **Élaboration des analyses mettant en évidence les points forts et les faiblesses et l'impact financier pour les organismes**
 - › les conséquences financières des scénarios
 - › les points forts et les points faibles des scénarios
 - › le rétroplanning.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

PRÉPARATION À LA RETRAITE : SALARIÉ DE DROIT PRIVÉ

C0344

PUBLIC

Toute personne en fin de carrière professionnelle souhaitant anticiper et préparer son passage à la retraite qui ont été sous un régime privé exclusivement.

OBJECTIFS

- › connaître les démarches pour préparer votre dossier de départ à la retraite
- › calculer le montant prévisionnel de vos pensions de retraite.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

En cours de formation, par des mises en situations contextualisées évaluées et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une certification.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Thierry BECKERS, Consultant-formateur expert retraite habilité coach.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 mars après-midi 2025

24 juin après-midi 2025

12 décembre après-midi 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Comprendre le fonctionnement de votre régime de retraite**
 - › la réforme des retraites : ce qui change pour moi
 - › appréhender le fonctionnement du régime de retraite de base (CNAV)
 - › le fonctionnement des régimes de retraite complémentaire (IRCANTEC ARRCO et AGIRC)
 - › calculer son âge potentiel de départ
- **Préparer son départ**
 - › solder ses comptes au sein de l'entreprise
 - congés payés, indemnités de départ, les dispositifs de départ anticipé...
- **Constituer son dossier**
 - › quels interlocuteurs contacter ?
 - › vérifier son relevé de carrière
 - › ce qui compte / ne compte pas : travail à l'étranger, service militaire, périodes de chômage, congés maladie et maternité...
 - › faire rectifier les erreurs dans les délais
 - › bulletins de salaires égarés : comment faire ?
- **Estimer le montant de ses pensions de retraite**
 - › base de calcul : salaires retenus et système de revalorisation
 - › taux de pension : augmentation de la durée d'assurance carrière et décote maximum et minimum contributif
 - › le principe de la surcote
 - › avantages complémentaires : majoration de pension pour enfants
- **Demander la liquidation de sa retraite**
 - › connaître les délais et les démarches à effectuer auprès de chacune des caisses
 - › rassembler toutes les pièces nécessaires pour constituer le dossier
 - › sa protection sociale à la retraite
 - › la mutuelle, faut-il en changer ?
 - › le cumul emploi-retraite : à quelles conditions ?
 - › gérer ses revenus
 - versements, impôts sur le revenu...

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 490 EUROS - 3,5 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

CO022**2 + 2 + 2 JOURS****STRATÉGIE ET PILOTAGE MANAGEMENT**

MANAGER UNE ÉQUIPE AVEC EFFICACITÉ DANS LE LOGEMENT SOCIAL

ENJEUX

Manager, c'est l'art d'animer une équipe, pour atteindre les résultats et objectifs attendus, en tirant parti au mieux des compétences et en permettant à chacun de donner le meilleur de lui-même.

Cette formation vous permettra de définir les règles du jeu, fixer des objectifs, donner du sens à l'action, contrôler et suivre les résultats, motiver, recadrer, développer une communication interpersonnelle de qualité, gérer une situation délicate et tendue.

PUBLIC

Manager, responsable d'équipe, ayant ou non de l'expérience.

OBJECTIFS

- › conduire une réflexion sur sa posture de manager, ses rôles et responsabilités
- › organiser le travail de son équipe
- › mettre en place des délégations motivantes
- › identifier des pistes pour optimiser sa gestion du temps
- › s'affirmer en situation de tension.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Pédagogie active, concrète et impliquante, faisant alterner courts exposés, apports de méthodes, autodiagnostic, exercices de mise en pratique immédiate et nombreuses mises en situation à partir des situations managériales des participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Corinne ROUSSEAU, Consultante-formatrice et coach experte en logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

22 et 23 mai + 2 et 3 juin + 26 et 27 juin 2025
20 et 21 nov. + 4 et 5 + 11 et 12 déc. 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les fondamentaux du management d'équipe**
 - › identité et posture du manager : responsabilité et autorité, place dans la ligne managériale
 - › rôles et compétences : produire, gérer, entreprendre, animer
 - › les styles de management
 - › comment développer l'autonomie de ses collaborateurs en utilisant un style de management adapté
 - › les signes de reconnaissance et les feed-back opérationnels
 - › ce qu'est une équipe, comment la développer et renforcer sa cohésion ?
 - › comment préparer et animer une réunion d'équipe ?
- **Les outils pour reconnaître et motiver son équipe**
 - › la formulation d'objectifs, les suivre et les contrôler sans démotiver
 - › la déclinaison d'objectifs en plan d'actions
 - › la mise en place de délégations efficaces et motivantes : le manager et sa relation à la délégation, les activités que vous pouvez déléguer, le contrat de délégation, les conditions de réussite, le suivi de la délégation
 - › la matrice des priorités : distinction urgent / important, et intégrer les activités de management dans son emploi du temps
 - › préparation et animation d'un entretien de suivi d'activité
- **Développer ses compétences relationnelles et sa communication managériale**
 - › les outils de base de la communication et l'écoute active
 - › le traitement des objections
 - › l'affirmation positive de soi en situation de tension
 - › prise en mains d'un outil (le DESC) pour faire une mise au point ou exprimer un reproche de manière constructive
 - › la conscience de ses représentations et émotions sous stress
 - › les pistes pour se rétablir dans une relation gagnant-gagnant
 - › la feuille de route de ses relations interpersonnelles.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 3770 EUROS - 42 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

MAÎTRISER LES TECHNIQUES MANAGÉRIALES : RECONNAÎTRE ET MOTIVER SON ÉQUIPE

ENJEUX

Mieux comprendre son rôle et identifier les leviers de motivation.

Le management d'équipe c'est de favoriser l'autonomie de chacun de ses collaborateurs, de faire croître leurs compétences et de nourrir leur motivation.

Le management d'équipe, c'est aussi encourager et développer un état d'esprit d'équipe positif.

C'est en développant ces deux dimensions, individuelle et collective, que le manager va libérer l'énergie et générer l'engagement.

PUBLIC

Manager, responsable d'équipe, ayant ou non de l'expérience.

OBJECTIFS

- › conduire une réflexion sur sa posture de manager, ses rôles et responsabilités
- › accompagner l'autonomie et la motivation de ses collaborateurs
- › utiliser un style de management approprié
- › donner des signes de reconnaissance, source de motivation
- › préparer et animer une réunion d'équipe.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Pédagogie active, concrète et impliquante, faisant alterner courts exposés, apports de méthodes, autodiagnostic, exercices de mise en pratique immédiate et nombreuses mises en situation à partir des situations managériales des participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Corinne ROUSSEAU, Consultante-formatrice et coach experte en logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

22 et 23 mai 2025

20 et 21 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Comprendre et intégrer son rôle de manager**
 - › identité et posture du manager : responsabilité et autorité, place dans la ligne managériale et contribution
 - › rôles et compétences : produire, gérer, entreprendre, animer
- **Styles de management et autonomie des collaborateurs**
 - › les styles de management : autodiagnostic de son style de management spontané
 - › le modèle du management situationnel ou comment développer l'autonomie de ses collaborateurs en utilisant un style de management adapté
 - › les notions d'autonomie, de compétence et de motivation
- **Les leviers de la motivation**
 - › les signes de reconnaissance : outil de motivation et d'anticipation des tensions
- **L'équipe et son développement**
 - › les stades de développement d'une équipe, comment la développer et renforcer sa cohésion
 - › comment préparer et animer une réunion d'équipe : guide de réunion, les 3 fonctions à remplir dans l'animation de la réunion
 - › feuille de route individuelle de son management d'équipe.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0024**2 JOURS****STRATÉGIE ET PILOTAGE MANAGEMENT**

MAÎTRISER LES TECHNIQUES MANAGÉRIALES : PILOTER LE TRAVAIL DE SON ÉQUIPE

ENJEUX

Piloter avec efficacité.

La fonction de manager consiste en particulier à organiser le travail de manière opérationnelle et motivante pour atteindre des résultats. Le manager doit en effet s'approprier les objectifs de l'entreprise et les relayer en donnant du sens. Manager une équipe c'est un vrai métier qui demande des compétences, des outils et des méthodes. Dans un contexte de transformation, de recherche d'efficacité, la capacité technique du manager à structurer le travail de ses équipes est désormais essentielle.

PUBLIC

Manager, responsable d'équipe, ayant ou non de l'expérience.

OBJECTIFS

- › fixer des objectifs, transmettre les règles du jeu et organiser le travail de manière efficace
- › contrôler sans démotiver ses collaborateurs
- › conduire une réflexion sur la gestion du temps et des priorités
- › mettre en place des délégations efficaces
- › préparer et conduire un entretien de suivi d'activité.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Pédagogie active, concrète et impliquante, faisant alterner courts exposés, apports de méthodes, autodiagnostic, exercices de mise en pratique immédiate et nombreuses mises en situation à partir des situations managériales des participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Corinne ROUSSEAU, Consultante-formatrice et coach experte en logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

2 et 3 juin 2025

4 et 5 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- **Fixer des objectifs pour orienter l'action**
 - › avoir des repères communs en fixant des règles du jeu
 - › les principes qui font de bons objectifs
 - › décliner un objectif en plan d'actions
 - › comment impliquer ses collaborateurs ?
- **Conduire une réflexion sur la gestion du temps et des priorités**
 - › la matrice des priorités : distinguer l'urgent et l'important
 - › les leviers de la planification
 - › la gestion des imprévus
- **Déléguer de façon efficace et motivante**
 - › la délégation comme méthode d'organisation
 - › la délégation comme source de motivation
 - › les ingrédients d'une bonne délégation
 - › les freins à la délégation
 - › le contrat de délégation
- **Mener un entretien individuel de suivi d'activité**
 - › compréhension de l'objectif de l'entretien
 - › la préparation à l'entretien
 - › l'entraînement à la discussion lors de l'entretien
 - › le recadrage sur les objectifs, sans démotiver.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

2 JOURS

STRATÉGIE ET PILOTAGE MANAGEMENT

C0025

MAÎTRISER LES TECHNIQUES MANAGÉRIALES : DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES RELATIONNELLES ET SA COMMUNICATION MANAGÉRIALE

ENJEUX

Développer son savoir-être en situation de management.

Savoir conjuguer, savoir-faire et savoir-être dans l'ensemble de ses activités professionnelles. Savoir communiquer, être capable d'écouter, mobiliser les membres de son équipe en tenant compte de leur personnalité et de leurs aspirations, traiter les objections et gérer les conflits représentent sans doute la partie la plus délicate de la mission de manager. Ces compétences peuvent s'acquérir. La capacité relationnelle du manager à accompagner ses équipes fait désormais la différence.

PUBLIC

Manager, responsable d'équipe, ayant ou non de l'expérience.

OBJECTIFS

- › identifier les principes-clés d'une bonne communication
- › analyser ses représentations et ses émotions sous stress
- › repérer les mécanismes du conflit
- › s'affirmer positivement en situation et développer son assertivité.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Pédagogie active concrète et impliquante, faisant alterner courts exposés, apports de méthodes, autodiagnostic, exercices de mise en pratique immédiate et nombreuses mises en situation à partir des situations managériales des participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Corinne ROUSSEAU, Consultante-formatrice et coach experte en logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

26 et 27 juin 2025

11 et 12 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les principes d'une bonne communication**
 - › la communication interpersonnelle
 - › la communication verbale/non verbale
 - › les outils de base : le feed-back et reformulation, écoute active, questionnement
- **Développer sa compétence émotionnelle**
 - › prise de conscience de ses émotions et compréhension des représentations qui les sous-tendent
 - › entre vision des choses et réalités : les faits, les opinions, les distorsions et les interprétations
 - › le rôle du manager face aux émotions : se repositionner dans une posture équilibrée
 - › le ressenti émotionnel chez ses collaborateurs
- **S'affirmer en situation de tension**
 - › le mécanisme du conflit
 - › une stratégie gagnant-gagnant
 - › l'expression d'un reproche de façon constructive
- **Mener un entretien de recadrage**
 - › les contours de l'entretien de recadrage : objectifs, délais, fonction
 - › les principes d'un entretien de recadrage : préparation et étapes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

CO026

2 JOURS

STRATÉGIE ET PILOTAGE MANAGEMENT

MANAGEMENT TRANSVERSAL ET PRATIQUES COLLABORATIVES

ENJEUX

Groupes de travail thématiques, conduite de projet, animation en réseau, organisation par processus, coordination des organismes au sein des SAC... pour répondre à la complexité croissante des situations qu'elles rencontrent, les organismes de l'habitat social font évoluer leurs organisations et modes de travail vers plus de transversalité et de coopération inter-services, inter-directions et inter-métiers. Cette formation vise à vous apporter clefs, bonnes pratiques et repères méthodologiques pour entrer au mieux dans cette nouvelle posture managériale.

PUBLIC

Être en situation de manager transversal, chef de projet ou pilote de processus.

OBJECTIFS

- › situer et définir le management transversal
- › cerner les conditions de la mise en œuvre de ce type de management
- › identifier des pistes pour développer son leadership et son influence
- › faciliter la gestion des tensions et la coopération

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Pédagogie active, concrète et impliquante, faisant alterner courts exposés, apports de méthodes, autodiagnostic, nombreuses mises en situation à partir des situations managériales des participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Solenne DUTHOIT, Consultante-formatrice spécialisée en logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

5 et 6 juin 2025
27 et 28 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Management transversal : définition et conditions d'efficacité**
 - › les rôles et responsabilités du manager transversal : atouts et difficultés
 - › les conditions à réunir pour un management transversal efficace : un résultat à atteindre, un plan d'actions réaliste, une organisation, un mode de décision et de contrôle, des compétences, des rôles partagés et clairement définis
- **Leadership : identifier des pistes pour l'exercer**
 - › les compétences favorisant le passage du management au leadership : intelligence émotionnelle et styles de leadership
 - › le style de leadership dont on se sent le plus proche
- **L'équipe, les ingrédients pour la construire**
 - › les ingrédients nécessaires à la construction d'une équipe cohésive
 - › autodiagnostic du niveau de cohésion de son équipe (transversale) et définition d'un plan de progrès
- **S'affirmer dans l'exercice de sa communication interpersonnelle et développer son assertivité**
 - › gérer les tensions au sein de l'équipe et affirmer positivement son point de vue
 - › définition d'un plan d'actions personnel
- **Les pratiques collaboratives**
 - › identifier les comportements et les pratiques pour mettre en place un esprit collaboratif au sein de l'équipe projet (ateliers de co-construction, brise-glace...)
 - › choisir les outils numériques et collaboratifs adaptés pour travailler à distance ou en asynchrone ensemble.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

PILOTER L'ACTIVITÉ DE SON UNITÉ

C0020

ENJEUX

La boîte à outils du responsable d'unité opérationnelle.

La fonction d'encadrement est aujourd'hui confrontée à de multiples évolutions et réformes. Cette formation permet d'acquérir les techniques de supervision de l'activité de son équipe, d'organiser et de planifier le travail de chacun de ses collaborateurs tout en tenant compte de leurs compétences respectives.

PUBLIC

Responsable d'unité. Responsable d'équipe. Responsable de service, de pôle.

OBJECTIFS

- › établir le diagnostic stratégique de son unité
- › définir la charge de travail de son unité
- › organiser l'activité de l'unité
- › dégager des axes d'amélioration
- › utiliser les outils de gestion par objectifs.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports méthodologiques en alternance avec des exercices (voire certains en ligne) et des mises en situation.

La méthode pédagogique choisie est tirée de la formation-action : valoriser et motiver le stagiaire en s'appuyant sur ses connaissances et ses pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Véronique MAINHARCK ou Nour Eddine ELLOUK, Consultants-formateurs spécialisés en management d'équipe et gestion de proximité,

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 et 4 avril 2025
3 et 4 juillet 2025
1^{er} et 2 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **État des lieux du contexte actuel**
 - › les impacts de la mise en œuvre de la réduction du loyer de solidarité
 - › les conséquences de la loi ELAN en termes de restructuration du secteur
 - › comment accompagner le changement ?
- **Évaluer l'activité de l'unité**
 - › attentes des clients et qualité de service
 - › la mission de l'unité et ses objectifs
 - › les axes d'amélioration
 - › transposition en plan d'actions
- **Définir la charge de travail de l'unité**
 - › les indicateurs pertinents
 - › la prise en compte des attentes des clients
 - › les moyens humains nécessaires
- **Organiser l'activité**
 - › détermination des activités, des savoir-faire et des savoir-être de chacun
 - › l'organisation et la planification du travail en fonction des compétences respectives
 - › comment formuler positivement les objectifs ?
 - › superviser l'unité en tenant compte des capacités de chacun
- **Optimiser le pilotage de l'unité**
 - › le suivi et l'analyse des résultats obtenus
 - › quelles mesures correctives ?
 - › les "bonnes" missions à déléguer
 - › gestion du temps et des priorités
 - › plan d'actions et de progrès.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1500 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0021

2 + 1 + 1 JOURS

STRATÉGIE ET PILOTAGE MANAGEMENT

PILOTER L'ACTIVITÉ DE L'AGENCE

ENJEUX

Se positionner comme responsable d'équipe et conduire une réflexion sur sa posture de manager d'agence.

PUBLIC

Responsable d'agence. Futur responsable d'agence Responsable clientèle.

OBJECTIFS

- › révéler la performance de son équipe
- › cerner le niveau et les limites de ses responsabilités
- › définir son rôle et sa posture managériale en lien avec la mission de bailleur social
- › donner des outils de communication et de pilotage
- › définir les objectifs et suivre les indicateurs.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports méthodologiques, en alternance avec des exercices et des mises en situation. Les participants sont invités à apporter les documents de leur agence : livret du locataire, journal interne, tableaux de bord et indicateurs de suivi, compte rendu d'une réunion d'animation d'équipe.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Véronique MAINHARCK ou Nour Eddine ELLOUK, Consultants-formateurs spécialisés en management d'équipe et gestion de proximité.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 - 4 juin et 20 juin et 27 juin 2025

13 - 14 - 24 octobre et 6 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **État des lieux du contexte actuel du monde Hlm**
- **Le cadre réglementaire du responsable d'agence et la gestion des risques associés**
 - › la gestion de la demande de logement social, la gestion locative, la gestion technique
 - › la concertation locative, la gestion sociale et la gestion des ressources humaines
- **Expression des besoins du terrain et contribution à la stratégie d'entreprise, comment réaliser un diagnostic ?**
 - › la méthodologie pour la rédaction d'un rapport
 - › comment élaborer une stratégie de communication ? auprès de qui, à quel moment ?
- **Le pilotage des activités**
 - › la gestion de la demande
 - › les différentes activités de la gestion technique et de la gestion locative
 - › quelles organisations des agences de proximité ?
 - › quelles autres activités de l'agence : accueil clients, accompagnement social, recouvrement... ?
 - › les différents niveaux de délégation
- **Le pilotage de la performance**
 - › la démarche qualité au service de la performance
 - › comment décliner les orientations de l'organisme en objectifs opérationnels ?
 - › savoir définir des indicateurs pertinents pour évaluer
 - › la définition de plans d'actions
- **Le management d'équipe**
 - › quels éléments-clés pour une animation d'équipe efficace ? quels ajustements d'organisation ?
 - › comment communiquer les objectifs, quel contrôle du travail ?
 - › comment accompagner les collaborateurs ?
 - › les entretiens individuels
- **La participation au réseau d'acteurs du territoire.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 3000 EUROS - 28 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

ANIMER UNE ÉQUIPE TERRAIN DE PROXIMITÉ

ENJEUX

Quel manager êtes-vous ?

Identifiez vos points forts et travaillez vos axes d'amélioration.

En tant que responsable d'une équipe de proximité, cette formation vous permettra de mieux fixer des objectifs, donner du sens à l'action, contrôler les résultats, motiver ou recadrer ses équipiers, communiquer sur la stratégie de l'entreprise...

PUBLIC

Responsable d'équipe de proximité.
Responsable de site ou de secteur.
Responsable d'agence. Chef d'équipe de nettoyage. Responsable de régie de travaux ou d'espaces verts.

OBJECTIFS

- › préciser le rôle du responsable d'équipe de proximité
- › se positionner comme encadrant et intégrer le comportement adéquat
- › organiser le travail et acquérir des outils pour améliorer l'organisation du travail de l'équipe
- › contrôler les résultats
- › développer sa capacité à informer et à communiquer
- › gérer les relations interpersonnelles avec les collaborateurs.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation fait alterner des apports méthodologiques et des entraînements à partir de situations professionnelles. L'intersession est mise à profit pour expérimenter les outils et méthodes vus dans le premier module.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Valérie LARSONNEUR ou Véronique MAINHARCK, Consultantes-formatrices.

DATES CLASSE VIRTUELLE

12 - 13 mai et 19 - 20 mai 2025
17 - 18 novembre et 24 - 25 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Rôle et responsabilité du chef d'équipe**
 - › responsabilité et autorité
 - › missions et niveau de décision
 - › pouvoirs et devoirs
 - › les styles de management
- **Les fonctions du responsable d'équipe**
 - › faire respecter le plan d'actions
 - › veiller à la sécurité des femmes et des hommes
 - › animer les collaborateurs
- **Organiser le travail de son équipe et contrôler les résultats**
 - › planification du travail
 - › moyens nécessaires, objectifs et contrôle
 - › régler les dysfonctionnements et améliorer les résultats
- **La communication avec l'équipe**
 - › trois niveaux de prise de parole
 - › mieux se connaître pour un échange qualitatif
 - › prise en compte des interlocuteurs
 - › gestion de l'émotivité, du stress
 - › mobiliser et organiser son message : informer, expliquer, argumenter, convaincre
 - › conduire des réunions
 - › mener des entretiens : recadrage, motivation, demande
- **La fonction d'animation**
 - › associer à la stratégie de l'organisme
 - › donner du sens aux actions en mode collaboratif
 - › faire adhérer à un but commun : la notion d'équipe
 - › motiver les membres de l'équipe
 - › impliquer un collaborateur dans la recherche d'une solution
 - › argumenter une décision
 - › savoir "dire non" et en expliquer les raisons
 - › réguler les tensions.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 3000 EUROS - 28 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0033

2 JOURS

STRATÉGIE ET PILOTAGE MANAGER DES ÉQUIPES ET PILOTER DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS

LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DE PROJETS

ENJEUX

La gestion de projets s'impose dans les organismes de l'habitat social comme un mode d'organisation efficace pour atteindre un objectif, nécessitant des compétences variées et transversales.

Dans ce contexte, réussir un projet repose en partie sur une organisation projet parfaitement définie, un résultat à atteindre clairement précisé et partagé avec le commanditaire du projet, ainsi que sur un ensemble de méthodes et d'outils de pilotage et de suivi que le chef de projet doit savoir utiliser et transmettre à son équipe projet.

PUBLIC

Chef de projet, responsable ayant à piloter un projet.

OBJECTIFS

- › identifier les caractéristiques d'un projet et comprendre comment s'organise un projet
- › s'appuyer sur les principaux outils de la gestion de projets permettant de démarrer, structurer et suivre le projet dans le temps
- › identifier les besoins de communication du projet (en interne, à l'externe)
- › repérer les liens entre la communication de projet et la communication de changement.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Pédagogie active faisant alterner de courts exposés et la prise en mains de trois outils essentiels de la gestion de projets.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Corinne ROUSSEAU, Consultante-formatrice et coach experte du logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

10 et 11 avril 2025
18 et 19 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Caractéristiques d'un projet et de l'organisation de projet**
 - › la notion de projet transversal dans les organisations
 - › ce qu'est un projet, ce qu'il n'est pas
 - › s'organiser pour travailler en projet : les acteurs, les rôles et les points-clefs de l'organisation du projet
 - › la construction de l'équipe
 - › le traitement de la relation ligne projet / ligne hiérarchique
- **Les principaux outils de la gestion de projet : expérimentation et prise en mains**
 - › le cahier des charges du projet
 - › le phasage du projet ou cycle de vie
 - › le planning de réalisation et suivi de projet : le diagramme de Gantt
- **La communication de projet : expliquer, convaincre, mobiliser**
 - › rendre compte au comité de pilotage du projet
 - › les besoins de communication selon les phases du projet
 - › pistes de traitement des résistances au changement que le projet peut susciter.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

LES CONCEPTS FINANCIERS INDISPENSABLES POUR LES RESPONSABLES

ENJEUX

Les bases pour comprendre les enjeux financiers de son périmètre.

Exploitation, investissement, autofinancement, potentiel financier, coûts de fonctionnement, loyer d'équilibre : autant de notions de gestion à maîtriser pour décrypter la stratégie d'un projet, d'un service ou d'un organisme, pour appréhender des objectifs budgétaires, pour suivre l'évolution de la santé financière d'une unité et anticiper les résultats à venir. Que vous soyez responsable d'un service, d'une agence décentralisée, d'un projet ou en situation d'intégrer de nouvelles responsabilités.

PUBLIC

Cadre opérationnel. Responsable d'agence. Chef de service. Toute personne souhaitant utiliser les principaux indicateurs de gestion.

OBJECTIFS

- › définir les concepts de base de la culture financière
- › argumenter et négocier avec les partenaires financiers (décrire les principaux mécanismes en jeu)
- › communiquer avec les services internes
- › identifier les marges de manœuvre.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Éric LE COZ, Directeur Général d'organisme de logement social et Stéphane ARNOLD, Consultant-formateur en gestion financière et comptable.

DATES CLASSE VIRTUELLE

30 et 31 janvier 2025
7 et 8 avril 2025
11 et 12 septembre 2025
11 et 12 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les notions de base**
 - › les états financiers : compte de résultat, bilan
 - › les mécanismes d'amortissement, les provisions
- **Les points-clefs de la stratégie financière**
 - › la structure exploitation
 - › le loyer
 - › l'annuité
 - › l'autofinancement
 - › la CAF
 - › la structure financière
 - › les grandes masses : fonds de roulement, besoin de fonds de roulement, trésorerie
 - › le potentiel financier, les fonds propres
 - › les principaux ratios (à partir du Dossier Individuel de Situation)
 - › les marges de manœuvre d'un organisme
 - › production neuve et réhabilitation : pourquoi des fonds propres ?
- **Les principaux budgets gérés par une agence décentralisée**
 - › les frais de fonctionnement et la maintenance
 - › les loyers, les notions de vacance et d'impayés
- **Le financement et l'équilibre des opérations**
 - › un financement à coût variable : l'emprunt
 - › un financement rare et précieux : la subvention
 - › un financement délimité : la trésorerie issue des fonds propres
 - › un financement à rechercher : l'autofinancement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0289**2 JOURS****STRATÉGIE ET PILOTAGE** MANAGEMENT

LE TABLEAU DE BORD : UN OUTIL DE PILOTAGE ET D'AIDE À LA DÉCISION

ENJEUX

Construire des tableaux de bord efficaces.

Face aux évolutions de l'environnement et aux exigences de mesure de performance, il devient primordial pour un organisme de logement social de perfectionner les instruments de mesure de son activité.

Le tableau de bord, outil d'aide à la décision, permet de communiquer les éléments nécessaires au pilotage de l'activité d'une unité, d'un service ou de l'organisme pour favoriser la réactivité.

PUBLIC

Responsable d'activité. Responsable qualité
Responsable d'agence, chargé de mission.
Responsable financier, contrôleur de gestion
et directeur général récemment nommés.

OBJECTIFS

- › utiliser les bases méthodologiques de construction des tableaux de bord
- › repérer les conditions nécessaires pour réussir leur élaboration et leur suivi
- › définir les actions à conduire pour diffuser le tableau de bord
- › améliorer les performances de la structure par la communication des résultats.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés présentant les méthodes d'élaboration du tableau de bord et des principaux indicateurs à suivre. Études de cas.
Élaboration collective du tableau-type d'une direction générale.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Denis JUNG, Fabrice GRANDCLERC,
Formateurs en gestion financière.

DATES CLASSE VIRTUELLE

20 et 21 mars 2025
18 et 19 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- **Rappel sur le nouveau contexte du secteur du logement social et les contraintes financières**
- **Le tableau de bord au service de la stratégie de l'organisme**
 - › outil de suivi et de contrôle des points-clés de l'activité et de ses objectifs
 - › mise en place du système de tableau de bord : les différents niveaux, le lien avec la stratégie
 - › la construction d'un tableau de bord : la sélection des indicateurs, le choix des références, la périodicité, la présentation du tableau
- **Le tableau de bord, outil de mobilisation**
 - › diffusion des tableaux de bord et communication des données
 - › réaliser un tableau de bord motivant adapté aux destinataires et aux évolutions de l'environnement : élaboration du tableau de bord type d'une direction générale
 - › animer le tableau de bord.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

CO032

2 JOURS

GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE POLITIQUE COMMERCIALE ET RELATION CLIENTS

TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION D'UNE OPÉRATION LOCATIVE

ENJEUX

En fonction de la nature de leur stratégie et de leurs objectifs de développement, les directions de la clientèle, de la gestion locative ou des ventes doivent mettre en place les actions commerciales et les communications adaptées. Il est nécessaire que les responsables en charge de la commercialisation soient en mesure d'établir un cahier des charges à des fins de marketing opérationnel en lien avec leur stratégie. Il s'agit ensuite de faire évoluer les messages en s'appuyant sur le service communication ou sur des prestataires pour réaliser des actions commerciales plus importantes.

PUBLIC

Responsable clientèle. Responsable vente Hlm. Responsable communication. Responsable commercialisation locative.

OBJECTIFS

- › identifier les règles de base du marketing immobilier
- › déterminer les ressorts d'une bonne communication publicitaire
- › repérer les besoins et attentes de la clientèle et définir des cibles
- › utiliser la diversité des supports et canaux de communication
- › décrire positivement les caractéristiques de son patrimoine et de son offre de logements.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports didactiques et méthodologiques. Exercices de conception d'annonces et ébauche de documents commerciaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Valérie LARSONNEUR ou Solenne DUTHOIT, ou Gaëlle CANOVA-LAMARQUE, Consultantes-formatrices spécialisées sur les thématiques commerciales.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 et 4 avril 2025
18 et 19 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Définir son offre commerciale**
 - › les cibles à conquérir
 - › l'adéquation marché/produits
 - › la définition de propositions commerciales adaptées
- **Préparer sa communication**
 - › le marketing mix
 - › les bases de la communication
 - › la segmentation de la clientèle
 - › les objectifs à atteindre
 - › le positionnement de l'organisme
- **Identifier les acteurs de la communication**
 - › les médias : télévision, cinéma, presse, radio, affichage, internet, téléphonie
 - › le hors média : la communication directe, la publicité sur le lieu de vente, la communication événementielle, les relations publiques et les relations presse
 - › les réseaux sociaux
- **Élaborer des actions de communication commerciale**
 - › le plan de communication
 - › l'importance du rétro-planning
 - › les messages publicitaires : le choix des mots, l'attractivité du visuel, les accroches
 - › le choix des supports : l'édition, l'annonce publicitaire, le panneau
 - › la charte graphique : préserver l'identité de l'organisme, pérenniser l'image
 - › prestataires internes ou externes : quelle option choisir ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. patricia.sivakumar@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

LES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET LEUR GESTION PRATIQUE EN OPH

ENJEUX

Soumis à un encadrement juridique et réglementaire strict, les OPH doivent sécuriser les décisions prises par le conseil d'administration, les commissions obligatoires (CALEOL, CAO...), ainsi que par le directeur général. En effet, il est indispensable de se garantir contre tout vice de forme pouvant remettre en cause la validité des décisions et risquer que les dirigeants puissent être accusés de différents délits.

PUBLIC

Assistant de direction. Secrétaire général. Assistant de président. Assistant juridique. Responsable juridique... Toute personne en charge du fonctionnement des instances décisionnelles d'un OPH.

OBJECTIFS

- › identifier les documents obligatoires du secrétariat juridique des instances décisionnelles des OPH
- › repérer les règles relatives à la formalisation des actes administratifs des organes décisionnels et de gestion
- › analyser les modalités de fond et de forme et les comparer aux pratiques existantes
- › vérifier la conformité de ces documents.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Ce stage alterne les fondements juridiques et réglementaires des principes de gouvernance dans les OPH et des exercices pratiques sur les modalités de rédaction et de formalisation des décisions, ainsi que sur les pré-requis de leurs conditions de validité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Béatrice FRINGUET, Consultante-formatrice en droit du travail.

DATES CLASSE VIRTUELLE

27 et 28 janvier 2025
19 et 20 mai 2025 27
et 28 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les instances décisionnelles dans les OPH et leur champ de compétences**
 - › les textes de référence
 - › désignation, élections, missions et fonctionnement du conseil d'administration, du bureau du conseil, du président, du directeur général, des commissions
 - › les instances internes : les représentants du personnel
 - › délégation de pouvoirs ou de signatures, les conséquences
- **Les documents de gestion et de fonctionnement : les conditions de validité**
 - › le constat du respect des préalables juridiques : les règles de quorum, les modalités des délégations de pouvoirs
 - › les modes d'exercice du contrôle de légalité
- **Les principaux documents : les règles de fond et de forme, mentions obligatoires, contenu, conservation**
 - › les procès-verbaux des conseils d'administration
 - › les délibérations du conseil d'administration et du bureau : domaines et objets
 - › les délégations de pouvoirs et de signatures
 - › la spécificité des documents afférents aux instances représentatives du personnel
 - › les actes administratifs d'acquisition et de disposition du patrimoine, les diverses conventions
 - › formalisme de la commande des marchés
 - › les actes de gestion du personnel
- **Les formalités particulières en cas de fusion ou regroupements**
 - › rappel des différents dispositifs : fusions, regroupements, SAC
 - › chronologie des décisions des instances : collectivités de rattachements, Conseil d'administration, Assemblée Générale d'actionnaires
 - › la consultation obligatoire du CE, CHSCT, CSE : comment ?
 - › la constitution du dossier de demande auprès de la Préfecture
 - › la constitution du nouveau CA après la fusion.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0039

1 JOUR

STRATÉGIE ET PILOTAGE JURIDIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES

LES INCONTOURNABLES DU MÉTIER D'ASSISTANT.E DE DIRECTION EN ESH

ENJEUX

Soumises à un encadrement réglementaire strict, les ESH doivent sécuriser les décisions prises par le conseil d'administration ou de surveillance, les commissions obligatoires, ainsi que par le directoire ou le directeur général. En effet, il est indispensable de se garantir contre tout vice de forme pouvant remettre en cause la validité des décisions et risquer que les dirigeants puissent être accusés de différents délits : abus de biens sociaux, délit de favoritisme, corruption active ou passive, trafic d'influence, prise illégale d'intérêt, etc.

PUBLIC

Assistant de direction. Assistant de Président. Assistant juridique. Toute personne en charge du fonctionnement des instances décisionnelles d'une ESH.

OBJECTIFS

- › utiliser les documents obligatoires du secrétariat juridique des instances décisionnelles
- › identifier les règles applicables aux instances décisionnelles d'une ESH
- › analyser les modalités de fond et de forme et les comparer aux pratiques existantes
- › vérifier la conformité réglementaire de ces documents obligatoires.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Ce stage alterne les fondamentaux juridiques et des exercices pratiques. Les documents des participants seront examinés. L'outil pour le calcul des droits de vote sera remis aux participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Olivier LEBLANC, Consultant-formateur, ancien directeur général d'organismes de logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

5 juin 2025

30 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Encadrement réglementaire d'une ESH**
 - › vocation sociale
 - › statut réglementé
 - › entité juridique
 - › le contexte en mutation avec les impacts de la loi ELAN et de ses textes d'application
- **Les fondamentaux réglementaires**
 - › fonctionnement d'un conseil d'administration ou de surveillance : composition, responsabilité des administrateurs, nature des décisions, règles de quorum, vote des résolutions
 - › fonctionnement d'une assemblée générale : actionnariat, conditions pour une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire, information obligatoire, conditions de validité des décisions
 - › fonctionnement d'un directoire : mandat social, conditions de validité des délibérations
 - › fonctionnement des différentes commissions : champs d'intervention, liens avec le conseil d'administration ou de surveillance, documents obligatoires : commission d'appels d'offres, commission d'attribution des logements et d'examen d'occupation des logements, conseil de concertation locative, commission des finances, réunions du bureau
- **Les documents obligatoires**
 - › pour le conseil de surveillance ou le conseil d'administration : la lettre de convocation, le procès-verbal, le pouvoir de représentation, les délibérations, la tenue du registre
 - › pour l'assemblée générale : la lettre de convocation, le procès-verbal, le pouvoir de représentation, les délibérations, la tenue du registre
 - › les contrôles et leurs sanctions : commissariat aux comptes, l'ANCOLS, la chambre régionale des comptes
 - › les risques encourus en matière pénale.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

COMMENT IDENTIFIER ET PRÉVENIR LES RISQUES DANS LE LOGEMENT SOCIAL ?

C0035

ENJEUX

L'environnement du logement social a très sensiblement évolué. Toujours très encadré, il est néanmoins de plus en plus exposé : concurrence d'acteurs certes mais aussi risques financiers accrus, risques juridiques et de gouvernance, de déontologie et d'image. La présente formation éclaire la typologie des principaux risques dans le secteur et surtout ouvre les pistes pour vous en prémunir.

PUBLIC

Membre des structures de gouvernance des OLS (C.A, Bureau). Directeur et Secrétaire Général. Cadre en charge du contrôle interne et de gestion. Directeur financier, directeur juridique...

OBJECTIFS

- › analyser l'activité de logement social sous l'angle des risques qu'elle peut présenter
- › identifier les modes de contrôle et de prévention
- › s'approprier les outils de cartographie et de contrôle des risques
- › diffuser une culture de maîtrise des risques et de contrôle interne dans sa structure.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés pédagogiques et réflexions interactives formateur/participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Stéphane CARINI ou Thomas de GIGORD, Consultants-formateurs expert en maîtrise des risques.

DATES CLASSE VIRTUELLE

17 juin 2025
20 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Cartographie des risques dans le logement social**
 - › le logement social : un secteur à risques
 - › panorama des risques détectables
 - les risques de nature juridique et réglementaire, économiques et financiers, techniques et technologiques
 - le risque "client"
 - les risques politiques et d'image
- **Le contrôle du secteur : quelles sanctions ?**
 - › comment est organisé le contrôle du secteur ?
 - le contrôle de l'ANCOLS
 - les autres organes ou types de contrôle
 - le rôle de la CGLLS, la sanction des risques au-delà du contrôle institutionnel
 - › comment prévenir et maîtriser les risques dans le logement social ?
 - la sanction administrative
 - la sanction judiciaire
 - autres sanctions
- **Prévenir et maîtriser les risques dans le logement social**
 - › la prévention issue de la réglementation
 - les commissions obligatoires
 - › adapter la gouvernance et prévenir les conflits d'intérêt
 - les comités spécialisés auprès du C.A. / CS
 - la question des conventions réglementées
 - la déontologie
 - › cartographier les risques pour les prévenir
 - qu'est-ce qu'une cartographie des risques ?
 - exemples appliqués au logement social
 - › adapter la structure pour anticiper
 - les enjeux liés à l'environnement et à la structure financiers des organismes
 - les plans de prévention et de continuation d'activité
 - › contrôle de gestion et gestion des risques
 - › la voie intégrée : mettre en place un vrai contrôle interne
 - définitions du contrôle interne
 - comment met-on en place un contrôle interne ?
- **Contraintes et enjeux dans le logement social.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0377

0,5 JOUR

STRATÉGIE ET PILOTAGE JURIDIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES

CYBERSÉCURITÉ : ENJEUX, RISQUES ET OBLIGATIONS POUR LES DIRECTIONS DES ORGANISMES DE LOGEMENT SOCIAL



ENJEUX

La protection des données est aujourd'hui un élément essentiel et les organismes doivent se protéger contre les cyber menaces internes ou externes. Cette formation donnera les clés pour réfléchir à une organisation permettant de limiter le risque et de protéger leurs données.

PUBLIC

Direction métiers. Responsable Gestion locative. Responsable de la communication. Direction juridique.

OBJECTIFS

- › identifier les risques et les vulnérabilités potentielles dans ses systèmes informatiques
- › appliquer une stratégie au sein de son organisme
- › identifier des procédures de protection efficaces
- › mettre en place des mesures de sécurité des données et des informations stratégiques de l'organisme.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Rappel des obligations réglementaires. Exposés pratiques, cas pratiques et échanges de bonnes pratiques seront proposés. Des QCM permettant une évaluation à chaud rythment les différents thèmes abordés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Serge MAURY, Manager Conseil Transformation et Risk IT.

DATES CLASSE VIRTUELLE

4 février matin 2025
29 avril matin 2025
18 septembre matin 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- Les enjeux liés à la cybersécurité pour protéger les données de l'organisme et les risques inhérents
- Quels sont les risques en matière de cybersécurité ?
 - › les risques liés aux technologies
 - › les risques liés aux comportements humains
- Assurer une veille technique et réglementaire régulière
 - › le suivi des obligations légales en matière de cybersécurité
- Quelle stratégie pour piloter et gérer les incidents en cas de cyberattaque ?
 - › la définition de protocoles de réponses efficaces
 - › la coordination des différents acteurs impliqués
- Quelle organisation prévoir avec les équipes techniques ?
 - › les mesures de protection efficaces et les plans d'action à définir
 - › quelle surveillance des systèmes informatiques ?
- Comment se servir de la certification ISO 27001 comme cadre de travail ?

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 490 EUROS - 3,5 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

CYBERSÉCURITÉ APPLIQUÉE AUX PERSONNELS DES DIRECTIONS DE LA GESTION LOCATIVE, SOCIALE ET DE PROXIMITÉ

2025

C0378

ENJEUX

Cette formation propose une sensibilisation aux risques liés à la cybersécurité et aux menaces qui peuvent toucher leurs systèmes informatiques et leurs données. Elle permet de savoir réagir et gérer la situation de manière appropriée et de mieux répondre aux attentes réglementaires.

PUBLIC

Collaborateurs de la gestion locative, contentieux, communication, juridique.

OBJECTIFS

- › identifier les risques et les vulnérabilités potentielles dans ses missions au quotidien
- › acquérir de meilleures pratiques pour protéger les données des locataires
- › développer sa capacité à réagir face à ces risques
- › identifier des procédures de protection efficaces
- › mettre en place des mesures de sécurité des données et des informations stratégiques de l'organisme.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Rappel du contexte réglementaire et technologique. Exposés pratiques, cas pratiques et échanges de bonnes pratiques seront proposés. Des QCM permettant une évaluation à chaud rythment les différents thèmes abordés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Serge MAURY, Manager Conseil Transformation et Risk IT.

DATES CLASSE VIRTUELLE

11 février 2025
23 mai 2025
11 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Risques et enjeux de la cybersécurité dans le secteur de l'habitat social**
- **Bonnes pratiques en matière de sécurité informatique**
 - › la gestion de mots de passe complexes, la vérification des sources d'information
 - › la mise à jour régulière et systèmes d'exploitation
 - › les outils de sécurité à déployer
 - › comment assurer le respect des politiques de sécurité mises en place par l'entreprise
- **Les différents types de cyberattaques : phishing, malware, ransomware, etc.**
 - › quel process en cas de violation de la sécurité des données ?
 - › les procédures de gestion des incidents de sécurité
- **Les obligations et responsabilités légales liées à la protection des données personnelles**
- **Les outils de protection informatique (antivirus, pare-feu, etc.)**
 - › quels types ? Pour quelle menace ?
- **Comment définir et mettre en place une stratégie de sauvegarde et de récupération des données ?**
 - › quelles procédures ? Quelle organisation prévoir ?
 - › les impératifs en terme de formation des autres collaborateurs de l'organisme à la cybersécurité
- **Comment anticiper les évolutions technologiques en matière de cybersécurité ?**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0314**1 JOUR****STRATÉGIE ET PILOTAGE JURIDIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES**

L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE DANS UN ORGANISME DE LOGEMENT SOCIAL

ENJEUX

Parmi les risques avérés pour un organisme de logement social, ceux générés par les collaborateurs eux-mêmes, entre eux ou dans leurs relations avec les autres parties prenantes, volontairement ou involontairement, sont réels. Les chartes éthiques, de déontologie ou de comportement passent en revue des principes sur lesquels les collaborateurs et/ou administrateurs sont supposés s'engager et édictent des règles. La formation se propose d'apporter des outils et méthodes pour accompagner les directions dans ces enjeux.

PUBLIC

Cadre de direction.

OBJECTIFS

- › identifier les valeurs partagées constituant l'éthique de l'organisme
- › analyser les principales règles déontologiques applicables
- › identifier les comportements problématiques pour adapter des dispositifs de prévention
- › proposer des outils et moyens.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Olivier LEBLANC, Ancien directeur général d'organismes, conseil en stratégie d'entreprise.

DATES CLASSE VIRTUELLE

26 juin 2025

4 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les valeurs partagées et l'éthique de l'organisme par les collaborateurs et administrateurs**
 - › les principales valeurs à partager : loyauté, intégrité, respect, discrétion, neutralité, etc.
- **Les règles déontologiques ou de bonne conduite**
 - › la charte déontologique et le règlement intérieur, pour des relations de confiance en interne, avec les locataires, les fournisseurs et toutes les parties prenantes
 - › les règles essentielles généralement énoncées
 - › quelles sont les modalités d'élaboration des règles ?
- **Les comportements problématiques pouvant donner lieu à des délits**
 - › les principaux délits
 - › définitions et exemples
- **Les points sensibles nécessitant prudence et discernement**
 - › débat autour de 10 situations problématiques
- **Le déontologue**
- **Le régime de sanctions.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

LE LANCEUR D'ALERTE DANS L'HABITAT SOCIAL

C0036

ENJEUX

Des conseils pratiques pour adapter son organisation.

La loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique a institué le statut protecteur du lanceur d'alerte. Toute entreprise de plus de 50 salariés doit avoir mis en place sa procédure interne de traitement des alertes.

Au-delà de la contrainte juridique, il s'agit d'une véritable opportunité pour améliorer la prévention du risque pénal dans l'entreprise.

PUBLIC

Direction générale. Directeur juridique. DRH. Secrétaire général. Directeur d'audit interne. Directeur d'agence.

OBJECTIFS

- › identifier les exigences réglementaires
- › choisir son organisation dans le traitement de l'alerte.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports méthodologiques basés sur des exposés et la présentation d'exemples concrets.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Ludovic RENZI, Formateur spécialisé en conformité et lutte anticorruption.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 avril 2025
25 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le lanceur d'alerte**
 - › qui peut être lanceur d'alerte ?
 - › le désintéressement du lanceur d'alerte
 - › le signalement de bonne foi
- **La procédure de signalement**
 - › triple objet du signalement
 - › secrets exclus de l'alerte
 - › procédure de signalement graduée
 - › confidentialité
 - › internalisation ou externalisation du traitement de l'alerte
- **La protection du lanceur d'alerte**
 - › interdiction des représailles
 - › inversion de la charge de la preuve
 - › réintégration du lanceur d'alerte
 - › irresponsabilité pénale spéciale au profit du lanceur d'alerte
 - › incrimination des représailles
- **L'évolution de la protection du lanceur d'alerte**
 - › la suppression de la hiérarchie des canaux de signalement
 - › l'élargissement de la définition du lanceur d'alerte
 - › la protection des facilitateurs
 - › les modalités d'établissement des procédures internes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0037**2 JOURS****STRATÉGIE ET PILOTAGE** JURIDIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES

PRÉVENIR LE RISQUE PÉNAL DES DIRIGEANTS ET COLLABORATEURS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

ENJEUX

Bien connaître les risques, pour les maîtriser.

Du fait de leur triple casquette de bailleur social, de promoteur et d'employeur, qui multiplie les règles applicables et donc les risques, les organismes d'habitat social sont exposés à de nombreux risques juridiques, financiers et opérationnels. Or, les dirigeants peuvent être tenus pénalement pour responsables, alors même que certaines infractions sont commises par des collaborateurs dans le cadre de leur activité.

PUBLIC

Directeur général et adjoint. Directeur juridique. Secrétaire général. Directeur administratif et financier. Président. Directeur du patrimoine. Responsable d'agence.

OBJECTIFS

- › définir le statut de dirigeant et l'articulation des pouvoirs avec le conseil d'administration
- › identifier les risques
- › analyser les éléments de fait et de droit que les juges recherchent lorsqu'ils condamnent pénalement le dirigeant, l'organisme ou le collaborateur
- › mettre en place des moyens de prévention.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Pédagogie active très concrète qui fera alterner une cartographie des risques pénaux illustrée par des exemples concrets, l'analyse des textes, l'examen de la jurisprudence et des échanges avec les participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Anne-Florence RADUCAULT, Avocate, Consultante-formatrice.

DATES CLASSE VIRTUELLE

19 et 20 mai 2025

16 et 17 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le statut de DG et le partage des rôles avec le conseil d'administration**
- **Cartographie des risques pénaux du métier de bailleur social**
 - › processus de construction d'immeubles
 - › processus de gérance d'immeubles
 - › support (ressources humaines, informatique...)
 - › gouvernance
- **Responsabilité pénale**
 - › responsabilité du dirigeant et/ou de la personne morale
 - › transfert de responsabilité pénale, les délégations : conditions de validité dans les OPH et les ESH
- **Qualification pénale des faits et sanctions**
 - › quels sont-ils ?
- **Évaluation du risque pénal (méthodologie)**
 - › analyse par les moyens
 - › analyse par les compétences
 - › analyse par les procédures internes
 - › audit externe/audit interne
- **Procédure pénale**
 - › principes directeurs et déroulement
 - › conseils pratiques
- **Quelle prévention ?**
 - › réduire au maximum les risques des dirigeants
 - › les causes d'exonération de responsabilité des dirigeants
- **Se préparer à une enquête /sinistre : manager la crise**
 - › préparation à la garde à vue
 - › préparation à une audition
 - › que fait-on en pratique, comment s'organiser, comment réagir ?
 - › comment se protéger et protéger l'entreprise et ses salariés ?
 - › comment communiquer en interne ? à l'externe ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

CONTRÔLE INTERNE : MISE EN PLACE ET MOYENS

C0040

ENJEUX

Pour une sécurité renforcée.

Avec la loi ELAN, les organismes se voient dans l'obligation de mettre en place des outils de contrôle interne permettant une gestion rigoureuse et efficace de leurs activités.

La formation sera l'occasion d'élaborer une cartographie complète et opérationnelle des risques, d'identifier des procédures permettant de délimiter les principaux risques et d'appréhender les derniers développements en matière de contrôle interne.

PUBLIC

Directeur général et adjoint. Responsable financier. Directeur comptable. Secrétaire général. Contrôleur de gestion. Contrôleur interne.

OBJECTIFS

- › définir les concepts-clefs et les finalités du contrôle interne
- › utiliser les méthodes et organiser les étapes de mise en œuvre pour développer une démarche rigoureuse
- › utiliser des repères méthodologiques pour l'amélioration des procédures au sein de son organisme.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Le formateur, praticien du contrôle interne, fera alterner des exposés illustrés d'exemples, des réflexions collectives et l'analyse approfondie d'un cas.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Thomas de GIGORD ou Ludovic RENZI,
Consultants-formateurs expert en maîtrise des risques

DATES CLASSE VIRTUELLE

27 et 28 mars 2025
11 et 12 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Définition et importance du contrôle interne**
 - › les différentes définitions du contrôle interne
 - › le contrôle interne dans le logement social
 - › principaux objectifs du contrôle interne
 - › prévenir les erreurs et les fraudes
 - › protéger l'intégrité des biens et ressources de l'entreprise
 - › gérer rationnellement tous les biens
 - › assurer un enregistrement correct en comptabilité
 - › améliorer la performance de son organisme
 - › les impacts de la transformation en société de coordination sur les procédures de contrôle interne
- **Mise en place d'un contrôle interne efficace**
 - › plan d'organisation
 - › séparation des fonctions
 - › compétence du personnel
 - › existence d'une documentation suffisante
 - › système de preuves et de supervision
 - › suivi des objectifs avec les tableaux de bord
- **Moyens du contrôle interne**
 - › étude des principaux cycles d'opération
 - › élaboration de standard de processus
 - › manuel des procédures
 - › moyens de contrôle et évaluation
 - › organisation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr



C0017

1 + 1 + 1 JOURS

STRATÉGIE ET PILOTAGE JURIDIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES

LA PROTECTION DES DONNÉES : L'APPLICATION DU RÈGLEMENT EUROPÉEN CHEZ LES BAILLEURS SOCIAUX - MODULE 1

ENJEUX

Préparation à la certification DPD.

Le Règlement européen de protection des données (RGPD) a entraîné de nombreuses évolutions, dont celle des missions du Délégué à la protection des données (DPD). Ce premier module aborde les principes, concepts, et nouvelles obligations du RGPD et vous permettra de les maîtriser et de savoir les appliquer.

PUBLIC

Délégué à la protection des données (DPD) désigné ou en cours de désignation

OBJECTIFS

- › identifier les outils et procédures de conformité et les appliquer
- › mettre en place des mesures de sécurité au sein de son organisme
- › mettre en place un plan d'action pour accompagner l'organisme dans sa conformité RGPD
- › analyser les bonnes pratiques du secteur Hlm.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés pratiques, cas pratiques et échanges de bonnes pratiques seront proposés. Des QCM permettant une évaluation à chaud rythment les différents thèmes abordés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Théa STERNITZKY, Consultante-formatrice spécialisée en informatique et libertés et RGPD.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 - 6 - 17 juin 2025

7 - 14 - 21 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- Contexte légal et réglementaire
- Les principes fondamentaux du RGPD
- Zoom sur les écueils à éviter : évaluation de conformité d'un traitement (1ère partie)
- Les bases juridiques d'un traitement
 - › le consentement, l'exécution du contrat ou de mesures précontractuelles, le respect d'une obligation légale, l'exécution d'une mission de service public, la sauvegarde des intérêts vitaux, les intérêts légitimes
- Les droits des personnes concernées
 - › les règles communes à la gestion des droits des personnes
 - › le droit à l'information : quand et comment informer
 - › anciens et nouveaux droits
- Zoom sur les écueils à éviter : évaluation de conformité d'un traitement (2ème partie)
- Les acteurs internes
 - › le responsable de traitement
 - › l'équipe de la conformité
 - › le délégué à la protection des données
- Rôle et missions du délégué à la protection des données
 - › les cas de désignations obligatoires du DPD
 - › les fonctions et missions du DPD
 - › le formalisme de fin de mission
- Les acteurs externes
- Zoom sur les tiers autorisés du secteur du logement social
- Quels sont les outils de la conformité ?
 - › intégrer une démarche Privacy
 - › politiques et process
 - › les codes de conduite
- Zoom sur la transformation du Pack logement social en Code de conduite
- Comment encadrer les transferts de données hors UE
 - › qu'est-ce qu'un transfert de données hors UE ?
 - › les décisions d'adéquation, les garanties appropriées, les dérogations
- Mesures de sécurité : les exigences de l'article 32 du RGPD
- Gérer une violation de données à caractère personnel.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 2300 EUROS - 21 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

LA PROTECTION DES DONNÉES : L'APPLICATION DU RÈGLEMENT EUROPÉEN CHEZ LES BAILLEURS SOCIAUX - MODULE 2

ENJEUX

Préparation à la certification DPO.

Cette seconde formation vient compléter le module 1 et permet à l'apprenant de développer une stratégie de Gouvernance des données, tout en lui apportant les compétences complémentaires lui permettant de se présenter à l'examen de certification des compétences du DPD bâti par la CNIL.

PUBLIC

Délégué à la protection des données (DPD) désigné ou en cours de désignation.

OBJECTIFS

- › appliquer une stratégie Privacy by design au sein de son organisme
- › mettre en place des mesures de sécurité physiques et logiques au sein de son organisme
- › mettre en place des mesures de gestion de violation de données pour protéger les données personnelles
- › déterminer et mettre en place une méthodologie d'analyse d'impact des risques sur les personnes concernées
- › analyser les bonnes pratiques du secteur Hlm.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés pratiques et mises en situation au format de cas pratique seront proposés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Théa STERNITZKY, Consultante-formatrice spécialisée en informatique et libertés et RGPLD.

DATES CLASSE VIRTUELLE

24 juin et 2 juillet 2025
18 et 25 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le plan d'action du délégué à la protection des données**
 - › s'informer et connaître son environnement
 - › comment accompagner un organisme dans une démarche de conformité ?
 - › la boîte à outils du délégué
- **Mise en situation : rédaction d'un plan d'actions liminaires à une mise en conformité**
- **Le registre des activités de traitements**
 - › dans quels cas faut-il tenir un registre des activités de traitements ?
 - › le contenu du registre du responsable de traitement et du sous-traitant
 - › les particularités du registre
- **Mise en situation : rédaction d'une fiche de registre du secteur du logement social**
- **L'analyse d'impact relative à la protection de la vie privée**
 - › comment déterminer si la réalisation d'une étude d'impact est obligatoire ?
 - › comment mener une étude d'impact ?
 - › dans quels cas faut-il réaliser une consultation préalable ?
- **Zoom sur les traitements concernés par l'obligation de PIA du secteur du logement social**
- **Mise en situation : évaluation d'impact d'un traitement du secteur du logement social**
- **Les autorités de contrôles**
 - › les autorités de contrôles nationales : statut, pouvoirs et missions
 - › le comité européen de la protection des données
 - › coopération entre autorité de contrôle nationales
 - › sanctions et droit à réparation : dans quels cas ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0041

2 JOURS

STRATÉGIE ET PILOTAGE JURIDIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES

LUTTER CONTRE LA CORRUPTION : RESPECTER LA LOI SAPIN II ET PRÉVENIR LES RISQUES

ENJEUX

Connaître pour prévenir les risques.
Conformément à la loi Sapin du 9 décembre 2016, toutes les structures employant au moins 50 salariés doivent être dotées d'un nouveau dispositif d'alerte interne depuis le 1^{er} janvier 2018 et toutes celles de 500 salariés/100 millions d'euros de chiffre d'affaires doivent avoir mis en place un dispositif anti-corruption au plus tard le 1^{er} juin 2017.

PUBLIC

Cadre dirigeant et opérationnel, secrétaire général et tout collaborateur en charge de ces questions dans les organismes.

OBJECTIFS

- › définir les mesures à mettre en œuvre dans le cadre de la loi Sapin II
- › identifier les dispositifs anti-corruption à mettre en application dans sa structure
- › sélectionner une organisation pour déployer la démarche anti-corruption dans son organisme.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Des situations d'apprentissages reliées au contexte du logement social.
Alternance d'apports théoriques et de mises en application pratiques.
Des méthodes pédagogiques interactives avec des outils collaboratifs (mur virtuels, tableau blanc, quiz, etc.).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Thomas de GIGORD ou Ludovic RENZI,
Consultants-formateurs expert en maîtrise des risques.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 et 4 juillet 2025

4 et 5 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **La loi SAPIN 2**
 - › les structures et les délits concernés
 - › les objectifs de la loi SAPIN 2
 - › les origines de la loi
 - › les mesures prévues par la loi SAPIN 2
 - › les organismes de contrôle de la conformité de la lutte anti-corruption
- **Déployer le dispositif anti-corruption dans le logement social**
 - › établir une cartographie des risques
 - › former le personnel
 - › rédiger le code de conduite et définir les sanctions
 - › mettre en place un dispositif d'alerte
 - › réaliser les contrôles comptables anticorruption
 - › évaluer les tiers au regard du risque de corruption
 - › mettre à jour le dispositif
- **Organiser sa mise en conformité**
 - › piloter la démarche anticorruption
 - › déployer opérationnellement le dispositif
 - › les 3 niveaux de contrôle attendus par l'agence française anticorruption
 - › communiquer auprès des collaborateurs.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

GESTION DES ASSURANCES – NIVEAU 1

C0069

ENJEUX

Premier niveau de compétence sur la question des assurances.

Un stage généraliste permettant de comprendre les différentes polices composant le programme d'assurance d'un organisme de logement social.

PUBLIC

Collaborateur en charge du dossier assurances. Assistant juridique débutant dans la fonction. Toute personne débutant dans la fonction ou souhaitant confirmer ses compétences.

OBJECTIFS

- › identifier les différentes polices et leurs caractéristiques
- › suivre efficacement les polices et les sinistres
- › construire et alimenter des tableaux de bord.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports théoriques et méthodologiques. Cas pratiques et échanges avec les participants. Fiches techniques permettant d'approfondir le contenu.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Thierry CURT, Intervenant en assurances habitat et Nicolas CHARTIER, Expert d'assuré après sinistre et formateur.

DATES  CLASSE VIRTUELLE

12 et 13 mai 2025
15 et 16 septembre 2025
20 et 21 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Éléments techniques de base**
 - › les techniques : risque, prime nette, prime TTC, coassurance, réassurance...
 - › les assureurs et intermédiaires : compagnies, mutuelles, agents généraux d'assurances, courtiers...
 - › les documents et formulaires : proposition, note de couverture, police (conditions générales, particulières, spéciales), attestation, certificat...
- **Inventaire des polices**
 - › assurance responsabilité civile : garantie RC "exploitation", RC "produits", RC "professionnelle", défense recours...
 - › assurances dommages aux biens : événements assurés et assurables, garanties protégeant les biens, les responsabilités, garanties financières, les autres garanties...
 - › assurances automobile "flotte" et "missions" : garantie légale et garanties facultatives, etc.
 - › autres assurances : construction, RCMS...
- **Gestion des polices**
 - › dossiers de police : présentation, composition, classement dans le dossier, opérations et épurations périodiques...
 - › gestion technique et administrative : déclarations périodiques (masse salariale, C.A., investissements, stocks de marchandises, marge brute...), déclarations ponctuelles (aggravation de risque, garantie nouvelle)...
- **Gestion des sinistres**
 - › dossiers de sinistre : constitution, présentation, composition, classement...
 - › suivi des "en cours" : raison d'être et types de rappel, présentation et moyens de les éviter...
 - › éléments techniques : justification des dommages (factures, devis...), procédures d'indemnisation (gré à gré, expertise amiable)...
- **Gestion comptable et tableau de bord**
 - › les primes : rappel des principes juridiques ("terme" et "comptant"), vérification des appels de prime, comment simplifier les régularisations de prime...
 - › le tableau de bord : les différentes rubriques, collecte des renseignements, la tenue...

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr



COO70

2 + 2 JOURS

STRATÉGIE ET PILOTAGE ASSURANCES

GESTION DES ASSURANCES – NIVEAU 2

ENJEUX

Approfondir ses connaissances sur les contrats.

Dans un contexte économique tendu, les services assurances se doivent de maîtriser les coûts tout en garantissant une couverture de qualité. Ce stage permet la réactualisation des clauses assurantielles pour obtenir les meilleures garanties du marché.

PUBLIC

Responsable ou gestionnaire d'assurance.

OBJECTIFS

- › construire un dialogue efficace avec l'assureur
- › négocier les polices et les tarifs
- › améliorer le programme d'assurance de l'organisme
- › vérifier les clauses existantes des contrats en cours dans son organisme.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports théoriques et méthodologiques. Cas pratiques et échanges avec les participants. Travail sur les polices des participants. Fiches techniques permettant d'approfondir le contenu. Les participants peuvent apporter leurs polices.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Thierry CURT, Intervenant en assurances Habitat.

DATES CLASSE VIRTUELLE

16 - 17 et 26 - 27 juin 2025

27 - 28 novembre et 4 - 5 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Bases techniques, juridiques, commerciales**
 - › notions techniques : risque, prime nette, prime TTC, ratios simples et combinés S/P, coassurance, réassurance...
 - › le marché : les assureurs et les intermédiaires d'assurance (statuts, LPS, rémunérations...)
 - › le contrat d'assurance : les obligations de l'assureur et de l'assuré (résiliation, non-paiement des primes...)
- **Les assurances de responsabilité civile**
 - › rappel des bases juridiques : les sources de responsabilité appliquées à l'entreprise, cas particulier de la faute inexcusable en AT et MP
 - › l'assurance R.C. générale : les définitions, les exclusions, les garanties et extensions de garanties (montants, franchises...)
 - › les autres assurances R.C. : atteintes à l'environnement, mandataires sociaux...
- **Les assurances dommages aux biens**
 - › l'assurance multirisque ou tous risques sauf : les événements couverts, les garanties protégeant les biens, les responsabilités, les garanties de pertes et de frais, modalités d'indemnisation en cas de sinistre, les clauses qualitatives...
 - › particularités quant aux garanties informatiques, bris de machines, vol, pertes d'exploitation...
- **Les assurances construction**
 - › les fondements juridiques : maîtres d'œuvre et constructeurs, maîtres d'ouvrage, dommages de nature décennale...
 - › les assurances : TRC, DO, RCD, PUC, RC CNR, RC MO, COC...
- **Les assurances automobiles**
 - › les garanties : RC, incendie du véhicule, vol du véhicule, bris des glaces et pare-brise, dommages au véhicule, effets, objets accessoires, protection juridique, individuelle accident du conducteur, assistance...
 - › assurance automobile "flotte" : définition, choix des garanties par l'entreprise, clauses complémentaires indispensables en R.C., les critères de tarification, etc.
 - › assurance automobile Mission : objet, les différentes garanties, le fonctionnement de la police, la tarification...

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 3220 EUROS - 28 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

GÉRER EFFICACEMENT LES SINISTRES DE A À Z

C0071

ENJEUX

Lors de la survenance d'un sinistre, il est essentiel de se poser les bonnes questions afin de suivre efficacement le dossier, et ceci au regard des enjeux de chaque interlocuteur. Connaître et comprendre les règles de l'assurance permet d'optimiser les délais de traitement et les coûts relatifs à ces délais. Communiquer avec les assureurs et informer les locataires sur les principes en matière de sinistre permet d'éviter les litiges.

PUBLIC

Responsable de la gestion locative.
Responsable d'agence.. Cadre chargé de la souscription des contrats d'assurance du propriétaire bailleur.

OBJECTIFS

- › identifier les principaux mécanismes de l'assurance habitation
- › interpréter les clauses du contrat d'assurance
- › utiliser les mécanismes de l'assurance afin d'optimiser les relations entre le locataire, les intervenants internes à l'organisme et l'assureur
- › conduire efficacement un dossier d'assurance.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques, réglementaires et de temps d'échanges. Des travaux sont proposés aux participants à partir de cas concrets et des contrats d'assurance.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Nicolas CHARTIER et Sévrine RENÉ-DAVIDSEN, Consultants en assurances.

DATES  CLASSE VIRTUELLE

3 et 4 février 2025
28 et 29 avril 2025
7 et 8 juillet 2025
29 et 30 septembre 2025
1^{er} et 2 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **L'environnement de l'assurance**
 - › qu'est-ce que l'assurance ? les différentes branches de l'assurance, la distribution de l'assurance
 - › qu'est-ce qu'un contrat d'assurance ? l'architecture du contrat d'assurance, les pièces contractuelles, le fonctionnement des clauses d'un contrat d'assurance
 - › quels sont les biens garantis dans les contrats d'assurance ? la notion de bâtiment assuré, les autres biens assurés
- **Les mécanismes du contrat d'assurance**
 - › qui couvre quoi ? le champ d'application des contrats du locataire et du bailleur ainsi que leurs limites
 - › qu'est ce qui a changé depuis la loi ALUR ?
 - › les règles de la gestion des sinistres :
 - quelles sont les pièces nécessaires au dossier ?
 - comment faire sa déclaration de sinistre ?
 - quelles sont les règles de l'expertise ?
 - comment l'assureur indemnise-t-il ?
 - comment gérer les refus ou les freins des assureurs ?
- **L'étude des garanties des contrats d'assurances**
 - › l'étude des garanties dommages, pertes indirectes et frais annexes, des contrats du locataire et propriétaire :
 - l'incendie
 - le vol, le vandalisme
 - les intempéries
 - › le dégât des eaux
 - › la convention IRSI
- **Aborder les situations difficiles avec les locataires, les experts et les assureurs, en associant les techniques relationnelles et de négociation**
 - › comment communiquer avec les locataires en matière d'assurance ?
 - › comment aborder les situations difficiles liées aux sinistres ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0072

2 JOURS

STRATÉGIE ET PILOTAGE ASSURANCES

L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

ENJEUX

Les écueils à éviter.

Les assurances responsabilité civile sont, à juste titre, réputées comme les plus difficiles à connaître et à maîtriser. Le bailleur doit bien connaître l'engagement de tous les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers et aux salariés.

PUBLIC

Responsable assurances. Directeur juridique.

OBJECTIFS

- › identifier les points-clefs de l'assurance responsabilité civile
- › effectuer l'autodiagnostic de ses propres polices.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports théoriques et méthodologiques. Cas pratiques et échanges avec les participants. Fiches techniques permettant d'approfondir le contenu.

Les stagiaires sont invités à apporter leurs propres contrats, conditions particulières ou générales de son programme dommages aux biens et responsabilité civile.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Nicolas CHARTIER, Expert d'assuré après sinistre et formateur et Thierry CURT, Intervenant en assurances Habitat.

DATES CLASSE VIRTUELLE

19 et 20 mai 2025

1^{er} et 2 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- **Le programme d'assurance R.C.: police R.C. générale ou entreprise, police R.C. Atteintes à l'environnement, police R.C. Mandataires sociaux**
 - › les notions techniques : garanties R.C exploitation, R.C. produits, après livraison ou après travaux, R.C professionnelle, défense/recours, autres garanties
 - › le contexte juridique : R.C. délictuelle, contractuelle, obligations de moyens et de résultat, responsabilité objective, responsabilité du producteur du fait des produits défectueux...
- **L'assurance R.C. générale ou entreprise**
 - › les définitions de base : l'assuré, les tiers, les activités garanties, les dommages corporels, matériels et immatériels (DIC et DINC), les notions de produits, prestations, livraison, l'étendue géographique
 - › la garantie R.C. exploitation : base juridique de la garantie, dommages couverts et exclus, cas difficiles et extensions de garantie (pollution, biens confiés)
 - › les garanties R.C. produits (ou après livraison/travaux) et R.C. professionnelle : dommages couverts et exclus, cas difficiles (application de la garantie dans le temps, frais de dépose/repose, frais de retraits)
 - › exercice d'audit : méthodologie, aspects qualitatifs (conditions d'assurance) et quantitatifs (montants de garantie, de franchise)
- **L'assurance R.C. atteintes à l'environnement**
 - › caractéristiques générales : le GIE Assurpol : fonctionnement, adhérents ; les différentes polices : ITF, R.C.. travaux...
 - › caractéristiques techniques : les différentes garanties : de base, extensions ; exclusions et restrictions de garantie ; montant de garantie et franchises, tarification.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

ASPECTS PRATIQUES DE L'ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE ET DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION

ENJEUX

Les montages d'opérations se multiplient et tendent à se diversifier, et l'assurance dommage ouvrage est un élément-clé de la construction. Ainsi, il est primordial de sécuriser la souscription de cette assurance, de maîtriser les conséquences de la survenance d'un sinistre, et ainsi de limiter les contentieux.

PUBLIC

Responsable technique Responsable contentieux construction. Responsable ou gestionnaire des contrats d'assurance. Monteur, chargé ou conducteur d'opérations et technicien.

OBJECTIFS

- › identifier les mécanismes particuliers de l'assurance dommage ouvrage
- › utiliser les mécanismes de l'assurance dommage ouvrage et ses sources juridiques afin d'optimiser la gestion des sinistres et du risque auprès de l'assureur
- › repérer les pathologies en termes de désordres qui entrent dans le champ de garantie de l'assurance dommage ouvrage
- › appliquer les procédures particulières.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés de l'animateur et d'échanges avec les stagiaires. Les participants sont invités à apporter tout dossier sur lequel ils auraient rencontré une difficulté avec leur assureur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Sévrine RENÉ-DAVIDSEN ou Philippe HOUDAILLE ou Nicolas CHARTIER, Consultants-formateurs en assurances.

DATES CLASSE VIRTUELLE

27 et 28 février 2025
12 et 13 mai 2025
15 et 16 septembre 2025
8 et 9 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Introduction**
 - › qu'est-ce que l'assurance dommage ouvrage ?
 - › quels sont les enjeux de cette assurance pour le maître et/ou le propriétaire de l'ouvrage ?
 - › les incontournables en matière de souscription
- **La place de l'assurance dommage ouvrage par rapport aux autres assurances de l'immeuble**
 - › les grands principes de l'assurance dommage ouvrage
 - › les bons réflexes à avoir lorsqu'un désordre apparaît
 - › quels contrats d'assurance interviennent et pour quels types de désordres ?
- **Les garanties à actionner après la réception et la livraison**
 - › l'importance des différentes garanties existantes après réception et livraison
 - › qu'est-ce que la garantie de parfait achèvement ? Comment gérer un désordre lors de la GPA ?
 - › la garantie biennale : quels désordres ? Comment en bénéficier ?
 - › la garantie décennale : comment est-elle mise en œuvre ?
- **Les principes applicables en matière d'assurance dommage ouvrage**
 - › quelles différences avec les autres assurances ?
 - › quelles opérations sont concernées par l'assurance dommage ouvrage ? quels ouvrages et travaux sont concernés ?
 - › quels sont les sinistres couverts ?
 - › que faire face à un sinistre entrant dans l'assurance dommage ouvrage ?
 - › quelles sont les procédures spécifiques relatives à l'assurance dommage ouvrage ?
 - la procédure de déclaration du sinistre
 - l'importance de l'expertise de l'assurance dommage ouvrage.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

CO074**2 JOURS****STRATÉGIE ET PILOTAGE ASSURANCES**

GÉRER UN SINISTRE DÉGÂTS DES EAUX : ASPECTS TECHNIQUES ET ASSURANCE

ENJEUX

Les dégâts des eaux sont très fréquents chez tous les bailleurs sociaux. Leur gestion est chronophage et souvent subie. Cette formation va vous permettre de trouver les clefs pour être proactif face à un sinistre dégâts des eaux et appréhender la nouvelle convention IRSI.

PUBLIC

Responsable de la gestion locative.
Responsable d'agence. Cadre chargé de la souscription des contrats d'assurance du propriétaire bailleur.

OBJECTIFS

- › repérer le contenu et les obligations de la garantie dégâts des eaux
- › identifier les applications de la garantie dégâts des eaux et de la convention IRSI
- › gagner du temps en matière de gestion des dossiers sinistres.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques, réglementaires et de temps d'échanges, de partage d'expériences et d'exercices pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Sévrine RENÉ-DAVIDSEN et Nicolas CHARTIER, Consultants en assurance.

DATES CLASSE VIRTUELLE

30 et 31 janvier 2025

5 et 6 juin 2025

11 et 12 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les principes généraux**
 - › le mécanisme de l'assurance de l'habitat
 - › le panorama des contrats et la loi Alur
 - › l'étude des particularités
- **Les aspects techniques des sinistres**
 - › les mesures conservatoires et les mesures réparatoires selon le sinistre
 - › les pièges à éviter en cas de sinistre, les pièces techniques à fournir
- **Le contenu et les obligations de la garantie dégâts des eaux**
 - › les biens assurables
 - › les responsabilités du locataire et du bailleur
- **Le contenu et l'application de la garantie dégâts des eaux et de la convention IRSI**
 - › les différentes situations couvertes par la garantie
 - › les moyens de prévention et de précaution indispensables pour que la garantie puisse être mise en œuvre (y compris en cas de gel)
 - › les principes applicables en cas de dégâts des eaux suite à une tempête, de la grêle, de la neige ou d'une catastrophe naturelle
 - › quels biens assurés par la garantie ?
 - › que recouvre la garantie "frais et pertes" ?
 - › les obligations de l'assuré lors d'un sinistre
 - › les obligations de l'assureur en cas de sinistres
- **Les conventions applicables aux sinistres dégâts des eaux : la garantie DDE et la convention IRSI**
 - › qu'est ce qui change ?
 - › quelles sont les conditions cumulatives pour entrer dans l'IRSI ?
 - › quel est le rôle de l'assureur gestionnaire ?
 - › quelles sont les règles de gestion entre la tranche 1 et la tranche 2 ?
 - › quel est l'assureur qui paie les dommages ?
 - › les règles de l'expertise unique
 - › les recours
 - › comment éviter les pièges des interprétations des acteurs de l'assurance ?
 - › le bilan après plus de 1 an d'application et retour d'expérience.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

NÉGOCIER LES SITUATIONS DIFFICILES LIÉES À L'ASSURANCE

ENJEUX

La base de nos échanges professionnels est encadrée par des relations contractuelles et notamment dans le domaine de l'assurance. Trop souvent, lors d'une négociation, qu'elle soit conduite avec l'expert, l'assureur ou encore le client, l'objectif n'est pas atteint. Cette formation a pour objectifs de connaître les techniques liées à la négociation et de mettre en œuvre ces techniques dans le cadre de cas pratiques relatifs à l'assurance.

PUBLIC

Toute personne en charge de négocier un contrat d'assurance.

OBJECTIFS

- › analyser sa pratique en tant que négociateur
- › identifier les principes de la négociation
- › repérer et résoudre les litiges.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance de cas pratiques, exercices et ateliers avec étude de documents visuels et techniques. Travaux en sous-groupes à partir de partage d'expériences. Test sur la connaissance de son profil de négociateur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Sévrine RENÉ-DAVIDSEN,
Consultante-formatrice en assurance.

DATES CLASSE VIRTUELLE

14 mars 2025
4 juillet 2025
21 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Connaissance de soi et de l'autre dans la négociation**
 - › qui suis-je en tant que
 - l'assertivité
 - analyser ses propres freins à la gestion des situations difficiles
 - la pratique de l'écoute active et la méthode du DESC
 - › avec qui je négocie ?
 - › comprendre les comportements de nos interlocuteurs et gérer les situations difficiles
 - l'étude des 9 types de personnalités
 - comment les reconnaître ?
 - comment s'adapter à eux afin de faire passer le message ?
- **Les principes de la négociation**
 - › savoir comment je négocie : l'importance accordée à nos 5 sens
 - › la négociation en 5 points :
 - déterminer l'objectif
 - déterminer l'enjeu
 - préparer son dossier
 - construire le tableau de bord de la négociation
 - déterminer la stratégie

- **Les litiges liés à l'assurance et les résoudre grâce aux techniques de la négociation**

- › les litiges liés aux garanties dégâts des eaux et incendie
- › les litiges liés aux garanties responsabilités civiles
- › les litiges liés à l'assurance dommage ouvrage.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0286**1 JOUR**
STRATÉGIE ET PILOTAGE ASSURANCES

LES ASSURANCES DANS LA COPROPRIÉTÉ

ENJEUX

Maîtriser les différentes garanties.
Le traitement des sinistres en copropriété met en jeu un réseau d'acteurs et d'assureurs plus complexe que dans les immeubles en monopropriété, notamment du fait que l'immobilier des parties privatives est assuré par le syndicat des copropriétaires. La maîtrise des relations entre ces acteurs conditionne l'indemnisation des dommages dans de bonnes conditions.

PUBLIC

Tout professionnel spécialisé en gestion de patrimoine en copropriété, en gestion de copropriétés et toute autre personne habilitée.

OBJECTIFS

- › définir les principes fondamentaux et l'encadrement juridique de l'assurance dans les copropriétés
- › identifier les différentes garanties pour assurer efficacement un bien immobilier
- › sécuriser le traitement des sinistres.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés théoriques et pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Christophe PARIER, Avocat spécialisé en droit des assurances et Nicolas CHARTIER, Expert d'assuré après sinistre et formateur.

DATES CLASSE VIRTUELLE

4 avril 2025
10 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **L'assurance de la copropriété**
 - › la nature des dommages à l'immeuble
 - › la typologie des dommages couverts (incendie, dégâts des eaux...)
 - › quels sont les autres types de couverture ?
 - › la responsabilité civile de la copropriété : pour quels types de sinistre ?
 - › l'assurance de protection juridique de la copropriété : quelles clauses prévoir ?
 - › les valeurs d'assurances des biens
 - › que recouvre la notion de valeur de reconstruction ?
 - › qu'est-ce que la valeur à neuf ?
- **L'assurance du copropriétaire**
 - › les risques couverts par l'assurance multi-risques habitation
 - › les risques liés à la location : qu'impose la loi ?
 - › l'assurance du mobilier : quels sont les modes d'assurance ?
 - › sur quelle base ?
 - › l'assurance de responsabilité du copropriétaire : l'assurance propriétaire non-occupant
- **Les principes applicables en matière de responsabilité civile du copropriétaire occupant ?**
 - › quelle responsabilité civile du copropriétaire non-occupant ?
 - › la responsabilité civile privée
 - › quel régime d'assurance de la RC du syndic ?
- **Les dérogations au droit commun**
 - › la convention Vol
 - › la convention IRSI
- **L'assurance dommages-ouvrage**
 - › la définition
 - › la mise en jeu après la livraison d'un immeuble neuf
 - › l'assurance dommages-ouvrage des travaux sur l'existant.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 740 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.
Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

ÊTRE ADMINISTRATEUR EN ORGANISME DE LOGEMENT SOCIAL

C0043

ENJEUX

Tout ce qu'il faut connaître pour remplir dans les meilleures conditions son rôle d'administrateur.

L'administrateur d'un organisme de logement social participe à la stratégie globale de l'organisme. Il s'implique dans le fonctionnement et décide par sa voix des choix importants. Cette fonction suppose de bien appréhender les enjeux économiques, sociaux et sociétaux du logement social pour maîtriser les risques et jouer pleinement son rôle.

PUBLIC

Administrateur d'organismes de logement social : élu, locataire, personnalité qualifiée.

OBJECTIFS

- › analyser les réformes récentes qui impactent le secteur
- › expliquer le fonctionnement d'un organisme : les enjeux financiers, économiques et sociaux
- › définir la responsabilité d'être administrateur.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports de connaissances théoriques et échanges avec les participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Olivier LEBLANC, Consultant-formateur, ancien directeur général d'organismes de logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

Stage programmé en fonction des demandes.

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le logement social : plus de cent ans d'histoire**
 - › les fondements et les spécificités
 - › les politiques publiques de l'habitat
 - › le logement social : acteur de la cohésion sociale
- **Le monde Hlm**
 - › les différentes familles
 - › les différentes structures professionnelles
- **Les impacts des réformes récentes (la Réduction de loyer de solidarité, la loi ELAN...)**
- **Modèle économique et financements**
 - › le poids économique
 - › le modèle économique
 - › la production, le développement, la modernisation du parc
- **Le fonctionnement d'un organisme**
 - › le conseil d'administration, les différentes commissions...
 - › les autres structures : conseil de concertation locatif...
- **Gouvernance et responsabilité**
 - › rôle des administrateurs
 - › responsabilité
 - › cadre juridique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

L'ADMINISTRATEUR ET L'ATTRIBUTION DE LOGEMENT

ENJEUX

La commission d'attribution des logements a intégré depuis la loi ELAN une nouvelle fonction : l'examen de l'occupation des logements. Les membres de cette commission détiennent le pouvoir souverain d'attribuer les logements sociaux mais également d'examiner la cohérence de leur occupation. Cette formation permettra de confirmer le respect des conditions d'attribution et d'examen de l'occupation des logements sociaux et des décisions de la commission, ainsi que de clarifier les conséquences opérationnelles des dernières évolutions juridiques.

PUBLIC

Administrateur et autres membres de la commission d'attribution.
Toute personne assistant aux commissions d'attribution à titre consultatif.

OBJECTIFS

- › définir les missions de la commission d'attribution et le rôle des différents acteurs amenés à y participer
- › identifier les points de vigilance pour prononcer une attribution
- › expliquer l'examen de l'occupation des logements.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports juridiques. Une attention particulière sera apportée aux questions des participants et aux pratiques développées par les organismes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Olivier LEBLANC ou Amélie DUBOIS ou Mickaël FOUILLOU, Consultants spécialisés en logement social.

DATES  CLASSE VIRTUELLE

Stage programmé en fonction des demandes.

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Introduction : rappels des dernières évolutions législatives**
 - **Le cadre réglementaire de l'attribution**
 - › la demande de logement et les pièces justificatives
 - › les conditions d'attribution : plafonds de ressources et régularité de séjour
 - › les publics prioritaires
 - › politique intercommunale d'attribution : orientations d'attribution, cotation
 - › politique d'attribution : publics prioritaires, obligations et engagements d'attribution, mutations...
 - › les logements réservés et la gestion en flux
 - › les objectifs quantitatifs et qualitatifs
 - › la mixité sociale des villes et des quartiers
 - › Dalo, publics prioritaires, mixité sociale et professions essentielles
 - **Les rôles et responsabilités des acteurs de l'attribution**
 - › le Conseil d'administration
 - › la Direction générale
 - › la Caleol
 - › les services en charge des attributions
 - **La commission d'attribution et d'examen de l'occupation des logements**
 - › le rôle et les compétences
 - › la composition
 - › l'attribution des logements : les décisions de la commission, les motivations
 - › l'examen de l'occupation des logements
 - le champ d'application : zones de déséquilibre, situations à examiner, périodicité
 - les décisions : contenu de la notification, orientation et proposition de relogement
 - **Les rôles et responsabilités des acteurs de l'attribution**
 - › la gestion des données personnelles et la RGPD
 - › la prévention des discriminations
 - › mise en place de bonnes pratiques
 - › sanctions, recours et conservation des documents
 - › l'ANCOLS et la CNIL.
- Le contenu est modifié au fur et à mesure de l'actualité.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr



MODALITÉS D'INSCRIPTION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTIONS

› par mail

Retournez le bulletin d'inscription complété (également téléchargeable sur www.afpols.fr) à l'assistante mentionnée en bas de page de chaque stage.

› en ligne

Si vous disposez d'un code d'accès à "Mon compte Afpols", adressez-nous votre demande depuis votre espace.

Si vous ne disposez pas de code d'accès à "Mon compte Afpols", merci de nous le demander à contact@afpols.fr

La participation aux stages est réservée aux membres de l'association.

Une cotisation annuelle est facturée à l'organisme avec le premier stage de l'année (réglementation des associations loi 1901).

ANNULATION

› Annulation du fait de l'adhérent

En cas d'annulation avant le début de la formation, une indemnité forfaitaire sera facturée comme suit :

- 50 % du prix dans un délai compris entre 15 jours et 4 jours francs avant le début de la formation.
- 100 % du prix dans un délai inférieur ou égal à 3 jours.

L'indemnité forfaitaire ne relève pas de la formation professionnelle continue.

› Annulation du fait de l'Afpols

L'Afpols se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler la prestation. L'Afpols en informe les adhérents jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

MODALITÉS PRATIQUES

À chaque formation confirmée, vous recevrez une convention de formation à nous retourner signée accompagnée du programme et des informations de connexion à la classe virtuelle.

La documentation pédagogique sera disponible dans l'Espace 47 du stagiaire.

10 jours avant chaque session de formation, chaque stagiaire est interrogé sur ses attentes du stage via un questionnaire disponible dans l'Espace 47 du stagiaire. Les éléments d'information recueillis sont mis à disposition du formateur.

Une auto-évaluation du stagiaire sera effectuée à l'issue de chaque formation.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

À la confirmation de l'action de formation, vous recevrez une facture payable à 30 jours.

En cas de règlement par un tiers payeur (organisme collecteur...), vous devrez nous adresser l'attestation de prise en charge avant l'envoi de la convention de formation.

DONNÉES PERSONNELLES

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant et le cas échéant, d'en demander la rectification et l'effacement. Vous avez également la possibilité d'exercer votre droit d'opposition au traitement des données à caractère personnel vous concernant.

Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant : rgpd@afpols.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION



Bulletin à retourner par :

► **mail** à : inscriptionsinter@afpols.fr ou à l'assistant(e) mentionné(e) en bas de page de chaque stage.

Dès réception de ce bulletin d'inscription, nous vous adresserons un accusé de réception.

► **notre site internet** www.afpols.fr

MERCI DE COMPLÉTER ENTièrement CE BULLETIN D'INSCRIPTION

L'ORGANISME

RAISON SOCIALE

ADRESSE

CODE POSTAL

N° ADHÉRENT

VILLE

N° SIRET

TÉL.

► RESPONSABLE DE FORMATION

NOM

PRÉNOM

TÉL.

FONCTION

E-MAIL (obligatoire)

INSCRIPTION 1

TITRE DE LA FORMATION

CODE FORMATION

DATES

NOM

PRÉNOM

FONCTION

TÉLÉPHONE

E-MAIL

INSCRIPTION 2*

TITRE DE LA FORMATION

CODE FORMATION

DATES

NOM

PRÉNOM

FONCTION

TÉLÉPHONE

E-MAIL

* Offre Duo : - 10% de remise à partir de la deuxième inscription à une même session

LA FACTURE DOIT ÊTRE LIBELLÉE...

Au nom de l'organisme

Au nom d'un tiers payant - Lequel :

Cachet de l'organisme

Date et signature

Dès confirmation du stage, une convention de formation vous sera envoyée. Il est indispensable de nous retourner par mail un exemplaire signé et tamponné avant la formation.
En cas d'annulation tardive ou d'abandon en cours de formation, les frais engagés par l'Afpols pour l'organisation et le déroulement du stage seront facturés conformément à nos Conditions Générales de Vente.

N.B. : La participation aux stages est réservée aux membres de l'Afpols. La cotisation est facturée avec le 1^{er} stage de l'année. [Réglementation des associations loi 1901].

BONJOUR



Vous me connaissez tous déjà depuis quelques années, je suis **LILLO** et je suis chargé à l'Afpols de faire de la veille sur le web pour dénicher les contenus les plus pertinents en lien avec le secteur Hlm.



Quant à moi, **BÂTIBOT**, je suis chargé de travailler sur la maîtrise d'ouvrage et plus spécifiquement sur la RE2020.

RECEVOIR NOS INFORMATIONS



LILLO
<https://tinyurl.com/AfpolsLILLO>



BÂTIBOT
<https://tinyurl.com/AfpolsBatibot>



Association pour la formation professionnelle continue
des organismes de logement social
47, rue Popincourt - 75011 Paris
www.afpols.fr



Ce document est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.